

Données sociales 2008

Sommaire

	Pages
<i>Avant-propos : conjoncture économique et éléments de synthèse</i>	3
✓ La situation de l'emploi au 31 décembre 2008.....	6
✓ L'évolution de l'emploi.....	12
✓ L'état des salaires réels	23
✓ La formation professionnelle continue	29
<i>Annexes : données chiffrées</i>	35

Avant-propos :
conjoncture économique
et éléments de synthèse

L'activité des établissements de crédit spécialisés en 2008

La forte dégradation de l'environnement économique et financier, particulièrement marquée à l'automne, n'a pas épargné l'activité des établissements de crédit spécialisés¹. Globalement, la croissance acquise lors des neuf premiers mois de l'année 2008 par les membres de l'ASF n'aura pas permis de compenser le **vif recul enregistré au quatrième trimestre**. Sur l'ensemble de l'année, la **production** baisse de **-3,7%** (contre une progression de +7,3% en 2007) à **102,5 Mds d'euros**.

✓ La bonne performance réalisée dans le secteur du financement des investissements d'équipement des entreprises et des professionnels au cours des neuf premiers mois a permis de combler le fort repli observé au quatrième trimestre (-10,7%). Sur l'année, ces financements auront en définitive progressé de **+3,4%** à 27,2 Mds d'euros (dont 12,8 Mds d'euros pour le crédit-bail mobilier, en hausse de +7,1%).

✓ En revanche, les opérations conclues avec les particuliers (**crédit à la consommation**) se sont contractés de **-2,4%** à 44 Mds d'euros : à la légère hausse des financements affectés (+2,2% à 12 Mds d'euros) et de la location avec option d'achat (+3,8% avec 3,2 Mds d'euros) s'oppose le fort recul des prêts personnels (-10,4% à 11,5 Mds d'euros), tandis que les nouvelles utilisations de crédit renouvelable n'enregistrent qu'une faible érosion (-0,7% à 17,4 Mds d'euros).

✓ Même si le **crédit-bail immobilier** (hors Sofergie) marque sa spécificité en affichant une bonne résistance (**+7,5%** à 5,2 Mds d'euros), le marché du financement immobilier recule globalement de **-10,7%** à 31,4 Mds d'euros sous l'effet d'un repli sensible des opérations de **financement du logement** (**-12,3%** à 17,9 Mds d'euros).

✓ Dans le secteur des autres services financiers, les sociétés d'**affacturation** maintiennent un rythme d'activité soutenu (**+14,4%** avec 134 Mds d'euros de créances prises en charge) malgré un certain ralentissement, et la progression des engagements des **sociétés de caution** faiblit à nouveau sensiblement (**+10,6%** sur douze mois à 172,3 Mds d'euros après +16,8% à fin 2007).

✓ Le montant des **opérations en cours** s'élève à **289,8 Mds d'euros** à fin décembre 2008, en hausse de **+6,8%** sur douze mois (après +8,6% à fin 2007).

✓ La **part des établissements de crédit spécialisés** dans l'ensemble des crédits à l'économie destinés au secteur privé (y compris les opérations de location simple) s'établit à fin 2008 à près de **17%** mais atteint **21%** si l'on retient les seuls secteurs où ces établissements sont en concurrence effective avec les autres acteurs du marché. Cette part est de **18%** pour les crédits aux ménages, elle atteint près de **60%** pour le **crédit à la consommation** et près de **23%** pour les **crédits d'investissement et de trésorerie aux entreprises et aux professionnels**.

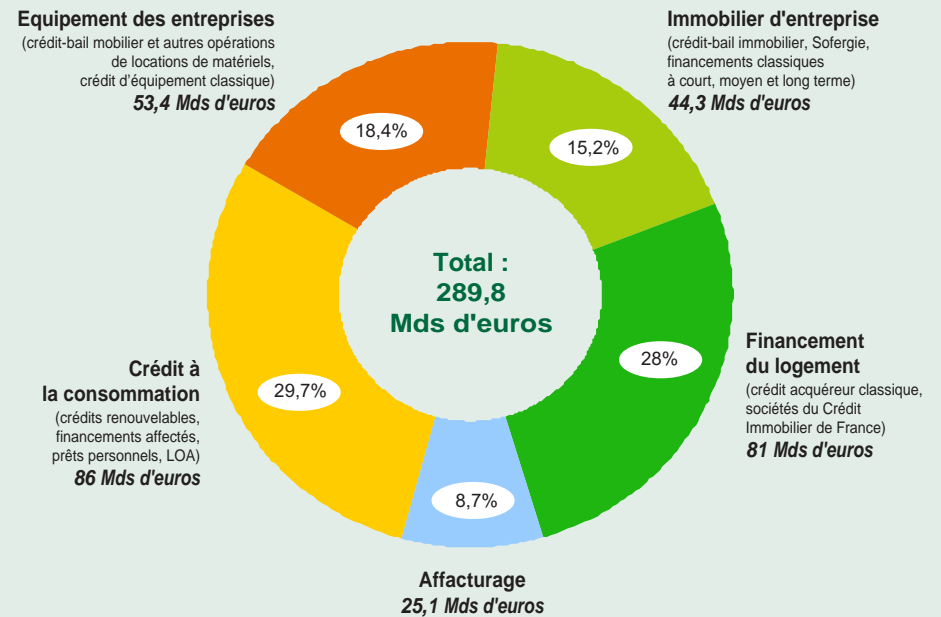
Production de l'année
(variation annuelle)



Opérations en cours en fin d'année
(glissement sur douze mois)



Les divers types de financements des établissements de crédit spécialisés
(opérations en cours au 31.12.2008*, en Mds d'euros et % du total)



* Non compris les engagements hors-bilan des sociétés de caution pour 172,3 Mds d'euros.

1 Ensemble des adhérents de l'ASF (membres de droit, membres correspondants et membres affiliés).

Emploi, salaires réels et formation professionnelle dans les sociétés financières : éléments de synthèse

Emploi : la situation au 31 décembre 2008

- ✓ 331 entreprises¹ regroupent 26 300 salariés.
- ✓ 61% des salariés sont des femmes.
- ✓ 48% des salariés sont cadres. 44% des cadres sont des femmes et 35% des femmes ont le statut de cadre.
- ✓ L'âge moyen est de 38,1 ans. 20% des salariés ont moins de 30 ans, 59% moins de 40 ans.
- ✓ L'ancienneté moyenne est de 9,1 ans.
- ✓ 4,8% des salariés sont titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD).

L'état des salaires réels au 1^{er} janvier 2009

- ✓ Le salaire médian annuel brut de la profession (hors prime d'ancienneté) est de 31 601 euros. Il est de 27 556 euros pour les salariées femmes et de 42 003 euros pour les salariés hommes.
- ✓ Le salaire annuel brut moyen (hors prime d'ancienneté) des 10% des salariés les moins rémunérés, toutes catégories hiérarchiques confondues, s'établit à 19 183 euros. Ce salaire est de 18 936 euros pour les femmes et de 20 113 euros pour les hommes.
- ✓ Les salaires réels moyens des non-cadres sont supérieurs de 34% aux rémunérations minimales garanties conventionnelles et de 71% pour les cadres.
- ✓ A niveau hiérarchique égal, la comparaison entre les salaires moyens du personnel masculin et ceux du personnel féminin fait apparaître un écart au bénéfice des salariés hommes. Pour 57% de la population féminine, cet écart est inférieur à 3,3%, pour 83% de cette population, il est inférieur à 6,8%.

Emploi : l'évolution en 2008 et sur plus longue période

- ✓ Quasi-stabilité des effectifs à périmètre constant² pour l'ensemble des contrats CDI+CDD : +0,2% par rapport à 2007. Pour les seuls CDI, la progression est de +1,6% (après +3,7% en 2007 et +3% en moyenne sur la période 1998 / 2007).
- ✓ L'évolution des effectifs (CDI+CDD) varie selon le type d'activité exercée : croissance de +2% dans les établissements spécialisés en crédits renouvelables et de +1% dans le financement immobilier, stabilité des effectifs dans le secteur du financement de l'équipement, baisse (de -1% à -1,4%) pour l'affacturage, les prestataires de services d'investissement et les activités diverses.
- ✓ Le taux d'embauche (embauches de l'année 2008 rapportées à l'effectif de l'année 2007) s'établit à 9,6% pour l'ensemble des CDI. Il est de 11,1% pour les hommes et de 8,6% pour les femmes, de 9,2% pour les non-cadres et de 10% pour les cadres.
- ✓ La part des CDD recule de 1,3 point. Près du tiers (31,4%) des CDD ont été transformés en CDI au cours de 2008.
- ✓ Les licenciements pour motifs économiques représentent 1% du total des fins de CDI (mais seules quatre sociétés sont concernées).
- ✓ Sur les dix dernières années, le taux de croissance annuel moyen s'établit à +2,5% pour l'ensemble des effectifs (CDI+CDD) et à +2,8% pour les seuls CDI.
- ✓ De 1983 à 2008, la part des cadres dans l'effectif total est passée de 26% à 48%. Au cours de la même période, chez les non-cadres, la part du personnel d'exécution (jusqu'au coefficient 180 compris) a été divisée par plus de 9 et ramenée de 22,1% à 2,4% de l'effectif total.
- ✓ L'accroissement de la qualification est particulièrement marqué chez le personnel féminin : la proportion de femmes chez les cadres a été multipliée par 2,1 au cours des vingt-cinq dernières années (de 20,7% en 1983 à 44,3% en 2008), tandis que dans le même temps la part de cadres chez les femmes était multipliée par 4, passant de 8,6% à 34,9%.

Formation professionnelle continue : plan de formation et DIF

- ✓ Dépenses de formation : de 3,29% de la masse salariale en moyenne (+0,32 point par rapport à 2007), elles passent de 1,35% dans les sociétés de moins de 50 salariés à 3,52% dans celles de 500 salariés et plus.
- ✓ Augmentation du nombre d'heures-stagiaires (+11,3%), ainsi que de la durée moyenne des stages (+7,1% pour environ 12 heures).
- ✓ 70% des salariés ont suivi au moins un stage de formation en 2008. En moyenne sur les dernières années, ce taux apparaît quasiment identique quel que soit le sexe ou la position hiérarchique (cadre ou non-cadre).
- ✓ En moyenne sur les quinze dernières années, près de la moitié des formations (46%) est constituée de stages liés directement à l'activité de l'entreprise. A noter la montée en puissance des formations générales (expression, communication, langues vivantes ...) dont la part dans le total passe, sur la même période, de 16% à 28%.
- ✓ Dans 71% en nombre des sociétés, une demande de DIF a été présentée en 2008. 14,5% des salariés ont été concernés. 95% des demandes ont été acceptées. 83% des demandes acceptées correspondaient à des thèmes de stages hors plan de formation de l'entreprise.

¹ Il s'agit des membres de droit et des membres affiliés de l'Association, dont le personnel est soumis aux dispositions de la convention collective des sociétés financières, non compris les membres correspondants, dont le personnel est hors du champ d'application de ladite convention.

² A la suite d'une opération de restructuration intra-groupe, une entreprise, regroupant environ 1200 salariés, a quitté, courant 2008, le champ d'application de la convention collective des sociétés financières. Les salariés concernés sont entrés dans le cadre d'un autre dispositif conventionnel.

1

La situation de l'emploi au 31 décembre 2008

La situation de l'emploi au 31 décembre 2008 : données chiffrées de base

(par types de contrats, de catégories hiérarchiques, de sexes, d'âge et d'ancienneté ; données en nombre de salariés, exprimées sur la base de 10 000 salariés*)

Sexe	Age	Ancienneté	Hommes												Femmes																			
			Moins de 25 ans		De 25 à 40 ans				De 41 à 55 ans				Plus de 55 ans				Moins de 25 ans		De 25 à 40 ans				De 41 à 55 ans				Plus de 55 ans							
			Moins de 3 ans	De 3 à 10 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 10 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Moins de 3 ans	De 3 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans				
Personnel non-cadre	Personnel d'exécution (C150 à C180)	CDD ¹	7		8				1						19		20					6					1							
		CDI ²	11		15	8			1	2					5			1				3	7	2	12			1	1	4				
	Personnel qualifié (C195 à C240)	CDD ¹	14		21				1						39		73					16					2							
		CDI ²	60	3	175	189	22	6	7	26	11	32			1	1	8					33	110	41	211		2	7	5	41				
Personnel très qualifié (C255 à C295)	CDD ¹	9		12				2						8		21					2													
	CDI ²	10	1	87	136	29	3	5	28	12	49			3		8					17	4	127	373	133	59	16	70	58	328	2	2	7	50
Personnel supérieur (C310 à C340)	CDD ¹			1												3					2													
	CDI ²	1		15	64	18	5	4	11	16	40			1	2	11					1	6	34	30	158		1	5	3	39				
Personnel cadre	Cadres débutants et cadres (C300, C360 et C400)	CDD ¹	3		11										5		10				1													
		CDI ²	17		331	301	37	10	17	60	29	83	1	2	3	8						24	1	275	344	74	21	24	76	37	175		4	6
	Cadres confirmés (C400 à C850)	CDD ¹			2				3								2																	
CDI ²			2	241	394	52	10	94	238	111	267	6	20	16	68							121	239	60	18	45	124	67	231	2	9	5	39	
Cadres supérieurs (C900)	CDD ¹																																	
	CDI ²			11	20	5	4	24	54	31	35	6	17	19	18							4	6	2	2	8	13	8	12	1	1	6	3	
Effectif total selon l'ancienneté et le type de contrat	CDD ¹	33		55			7							71		129				27					3								
		CDI ²	99	6	875	1 112	163	38	152	419	210	511	13	44	41	122	208	18	1 058	1 824	395	157	135	434	243	1 127	8	29	33	201				
	... l'âge et le type de contrat	CDD ¹	33		55			7							71		129				27					3								
		CDI ²	105		2 188			1 292							220		226		3 434			1 939				271								
	... le sexe et le type de contrat	CDD ¹						95														230												
CDI ²							3 805														5 870													
... le type de contrat	CDD ¹													325																				
	CDI ²													9 675																				
														10 000																				

* Données établies sur la base d'un échantillon de 54 sociétés regroupant 16 937 salariés, soit près des 2/3 de l'effectif total de la profession. Pour en faciliter la lecture, les informations de base ont été recalculées sur la base d'un total de référence de 10 000 salariés. Pour plus de détails, voir annexes chiffrées 1 à 4, pages 36 à 38.

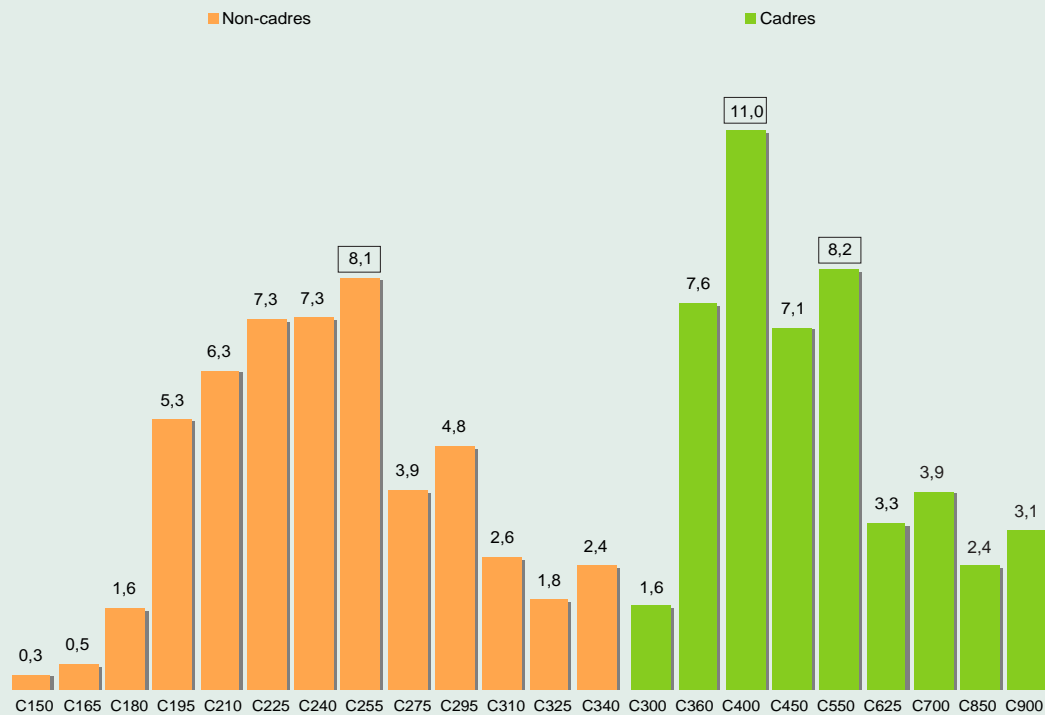
1 Contrats à durée déterminée.
2 Contrats à durée indéterminée.

La structure du personnel selon les coefficients et les catégories hiérarchiques de la convention collective

- **Haut niveau de qualification** confirmé pour les salariés de la profession : **48%** d'entre eux ont le statut de **cadre**, et la quasi-totalité (95%) des salariés non-cadres sont situés dans les catégories de personnel qualifié, très qualifié ou supérieur (coefficients hiérarchiques 195 à 340 de la convention collective).
- Les plus fortes concentrations de salariés se situent, pour les non-cadres, avec **26% de l'effectif total** (et 63% de l'effectif total des non-cadres), dans la zone des coefficients 195 à 240 correspondant au "**personnel qualifié**", et, pour les cadres, dans celle des coefficients 400 à 550 avec 25% de l'effectif total (et 52% de l'effectif total des cadres).
- **Les deux coefficients hiérarchiques qui regroupent la part relative la plus élevée du personnel** relèvent de la catégorie du **personnel d'encadrement** : il s'agit des **coefficients 400** avec 11% de l'effectif total de la profession (et 23% de l'effectif des seuls cadres), et **550** (avec 8,2% de l'effectif total de la profession (et 17% de l'effectif des seuls cadres). En troisième position, on trouve le coefficient 255 (catégorie des salariés non-cadres), avec 8,1% de l'effectif total et 16% de l'effectif total des salariés non-cadres.

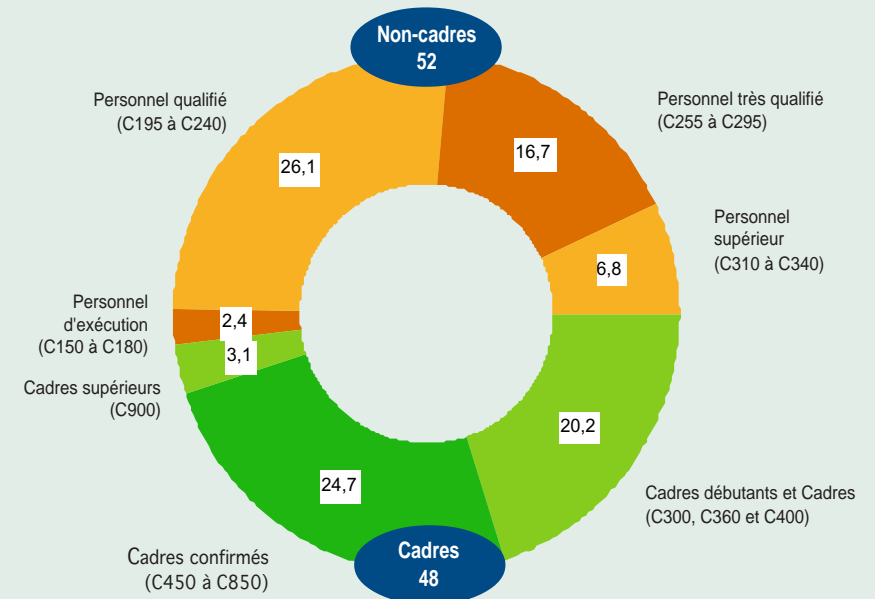
Structure du personnel par coefficients hiérarchiques

(en % de l'effectif total)



Structure du personnel par catégories hiérarchiques

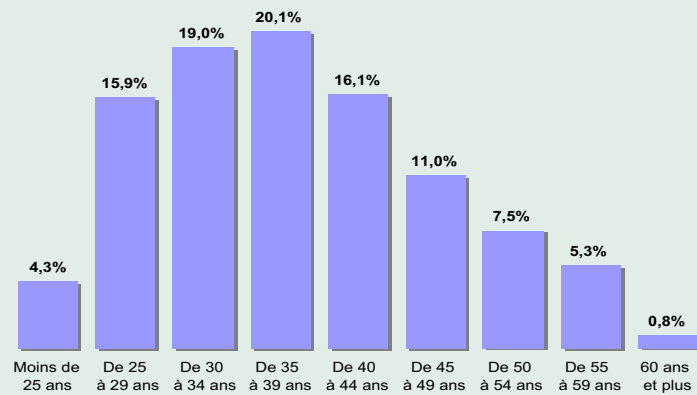
(en % de l'effectif total)



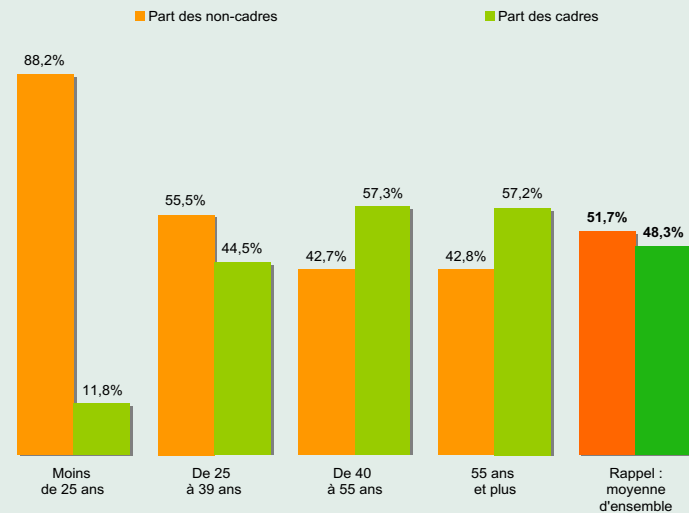
La structure du personnel selon l'âge

- L'âge moyen est de **38,1 ans** pour l'ensemble du personnel (37,7 ans pour les femmes et 38,6 ans pour les hommes). **59% du personnel ont moins de 40 ans** (66% chez les non-cadres et 52% chez les cadres) et 39% sont trentenaires.
- L'âge en relation avec le statut hiérarchique conventionnel : la proportion de cadres augmente à mesure que l'âge s'accroît avant de tendre à se stabiliser au-delà de 40 ans. Cette proportion passe ainsi de 11,8% chez les salariés de moins de 25 ans à environ 57% chez ceux de 40 ans et plus.

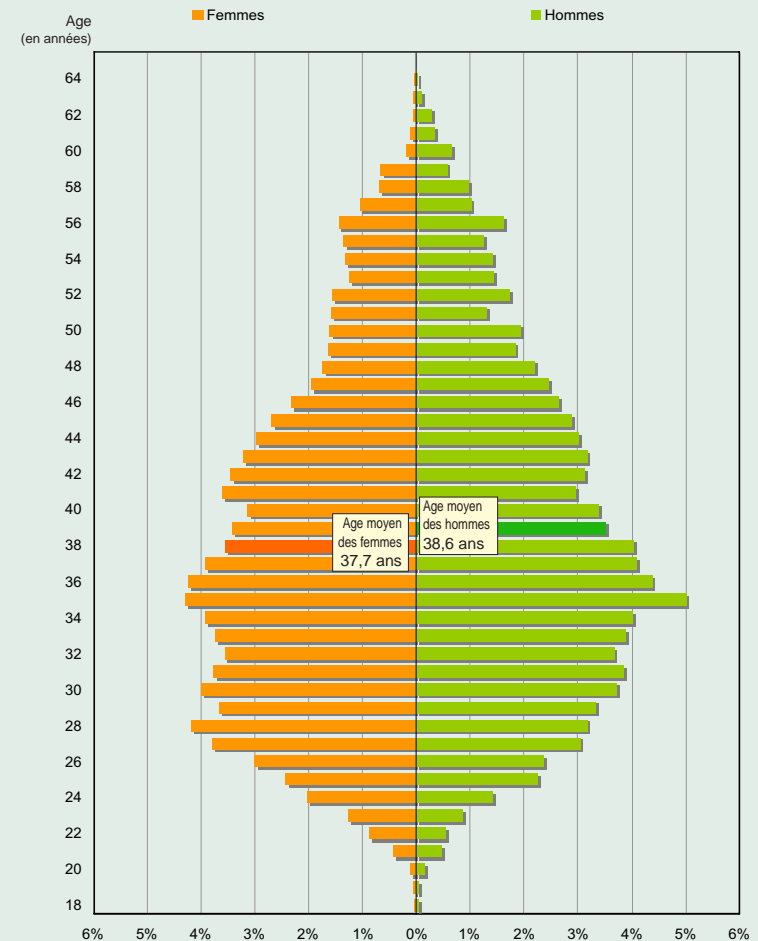
Structure de l'ensemble du personnel (en % de l'effectif total)



Age et statut hiérarchique (en % de l'effectif de chaque tranche d'âge)



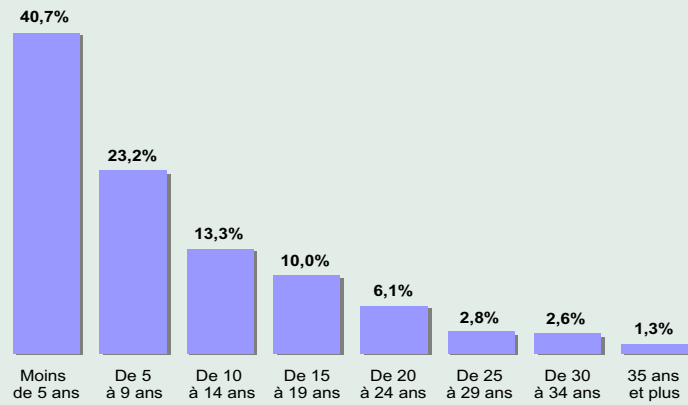
Pyramide des âges par sexes (en % de l'effectif total de chaque sexe)



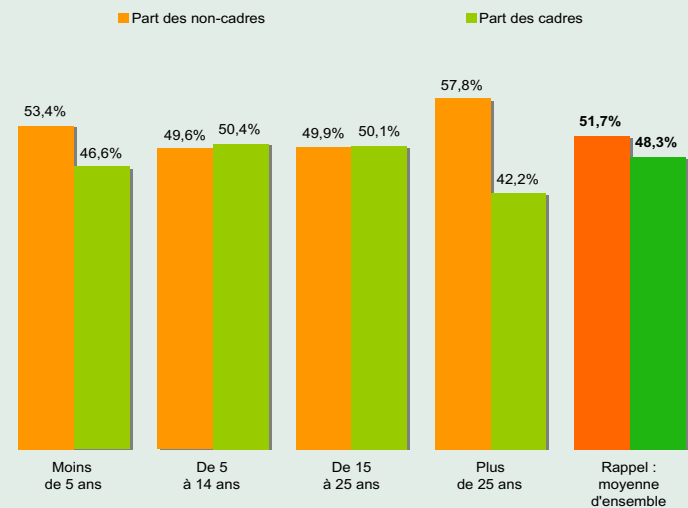
La structure du personnel selon l'ancienneté

- L'**ancienneté moyenne** est de **9,1 ans** pour l'ensemble du personnel (9,8 ans pour les femmes et 8 ans pour les hommes). **64% du personnel ont moins de 10 ans d'ancienneté** (65% chez les non-cadres et 63% chez les cadres).
- L'**ancienneté en relation avec le statut hiérarchique conventionnel** : la proportion de cadres pour une tranche d'ancienneté donnée augmente à mesure que cette ancienneté s'accroît (de 46,6% pour les moins de 5 ans d'ancienneté à 50,1% pour la tranche de 15 à 25 ans) avant de diminuer sensiblement pour les salariés de plus de 25 ans d'ancienneté (42,2% de cette tranche d'ancienneté).

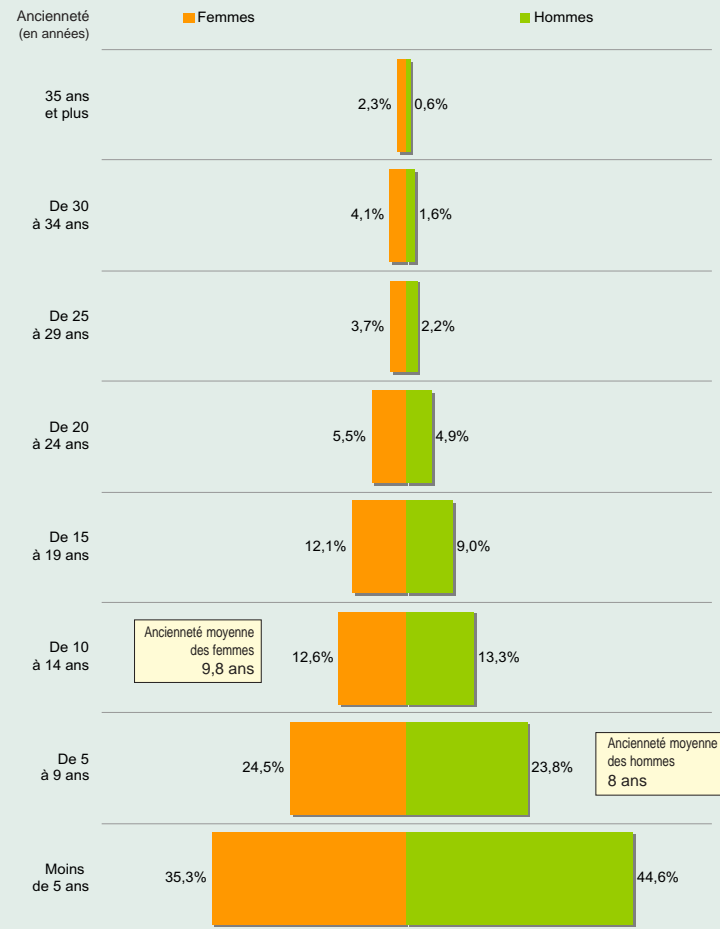
Structure de l'ensemble du personnel (en % de l'effectif total)



Ancienneté et statut hiérarchique (en % de l'effectif de chaque tranche d'ancienneté)



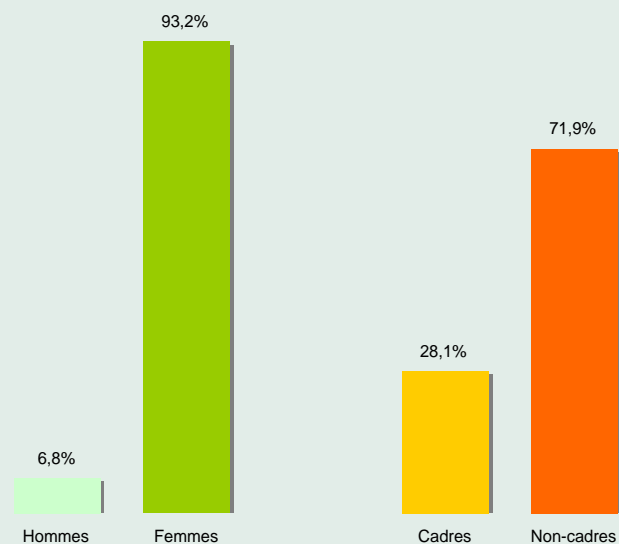
Structure de l'ancienneté par sexes (en % de l'effectif total de chaque sexe)



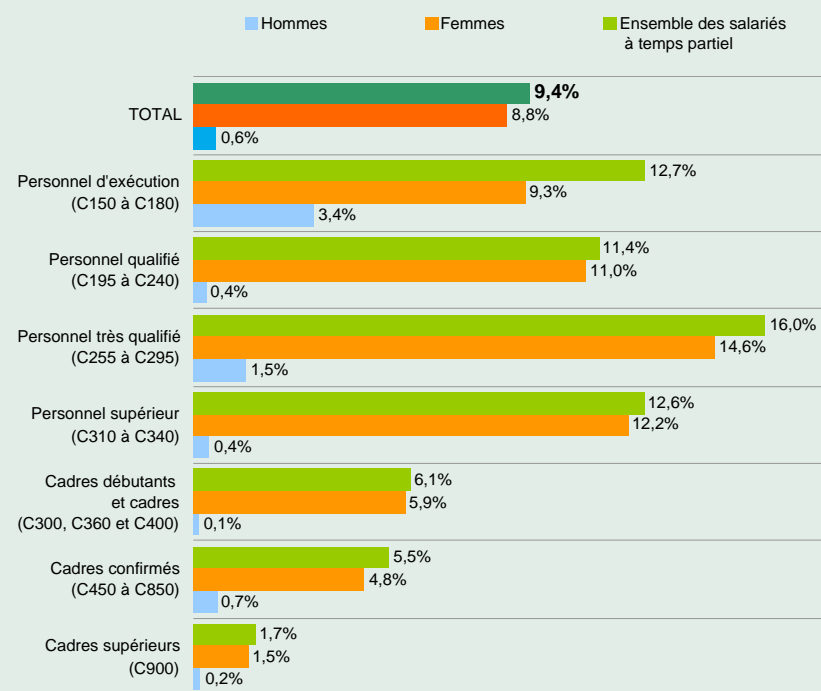
Les salariés à temps partiel

- Les salariés à temps partiel représentent **9,4% de l'effectif total**. Cette proportion croît à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie pour atteindre son maximum dans la catégorie du personnel très qualifié (coefficients 255 à 295) où elle culmine à 16% de l'effectif. Elle diminue ensuite, et de façon particulièrement nette chez les cadres (5,7% de l'effectif en moyenne pour les cadres et cadres confirmés et 1,7% chez les cadres supérieurs).
- Une analyse par sexes montre que les femmes composent la part de loin la plus importante des salariés à temps partiel : **pour 100 salariés à temps partiel, 93,2 sont des femmes** et 6,8 des hommes, mais cette dernière proportion s'élève jusqu'à 26% pour le personnel d'exécution (coefficients 150 à 180).
- Une analyse en fonction du statut hiérarchique conventionnel montre que **pour 100 salariés à temps partiel, 72 sont des non-cadres** (dont 60 dans les catégories de personnel qualifié et très qualifié, soit les coefficients 195 à 295), et 28 des cadres.

Les salariés à temps partiel selon le sexe et le statut hiérarchique
(en % du total des salariés à temps partiel)



Part des salariés à temps partiel selon le sexe et la catégorie hiérarchique
(en % de l'effectif total de chaque catégorie hiérarchique)



2

L'évolution de l'emploi

Les flux d'effectifs en 2008 : données chiffrées de base

Caractéristiques techniques <i>Données établies sur la base d'un échantillon de 160 sociétés, dont 83 disposant de personnel en propre (19 103 salariés au 31.12.2008, soit près des 3/4 de l'effectif total de la profession), 66 sans personnel et 11 ne disposant pas de personnel en propre.</i>	Personnel masculin			Personnel féminin			Ensemble du personnel		
	Hommes non-cadres	Hommes cadres	Total hommes	Femmes non-cadres	Femmes cadres	Total femmes	Total non-cadres	Total cadres	Total général
1 L'effectif au 31.12.2007	2 502	4 933	7 435	7 958	3 703	11 661	10 460	8 636	19 096
- Salariés titulaires d'un CDD	327	40	367	757	35	792	1 084	75	1 159
- Salariés titulaires d'un CDI	2 109	4 890	6 999	6 961	3 661	10 622	9 070	8 551	17 621
- Autres types de contrats (1)	66	3	69	240	7	247	306	10	316
2 Les entrées du 1.1.2008 au 31.12.2008	1 201	578	1 779	2 835	413	3 248	4 036	991	5 027
- Par CDD	640	50	690	1 405	67	1 472	2 045	117	2 162
- Par CDI	264	515	779	570	340	910	834	855	1 689
- Par autres types de contrats (1)	297	13	310	860	6	866	1 157	19	1 176
3 Les sorties du 1.1.2008 au 31.12.2008	1 189	636	1 825	2 749	446	3 195	3 938	1 082	5 020
- Pour fin de CDD	602	44	646	1 282	54	1 336	1 884	98	1 982
- Dont fin de CDI	283	580	863	585	383	968	868	963	1 831
. Démission	132	301	433	323	186	509	455	487	942
. Licenciement(s) pour motif économique	0	8	8	3	8	11	3	16	19
. Licenciement(s) pour autre(s) motif(s)	68	86	154	100	54	154	168	140	308
. Mise et/ou départ en retraite ou préretraite	10	24	34	33	17	50	43	41	84
. Autres causes de fin de CDI (2)	73	161	234	126	118	244	199	279	478
- Pour fin d'autres types de contrats (1)	304	12	316	882	9	891	1 186	21	1 207
4 L'effectif au 31.12.2008	2 455	4 934	7 389	7 933	3 781	11 714	10 388	8 715	19 103
- Salariés titulaires d'un CDD	254	31	285	604	30	634	858	61	919
- Salariés titulaires d'un CDI	2 147	4 899	7 046	7 114	3 747	10 861	9 261	8 646	17 907
- Autres types de contrats (1)	54	4	58	215	4	219	269	8	277

(1) Salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

(2) Décès, mutations intra-groupes (hors secteur ASF) ...

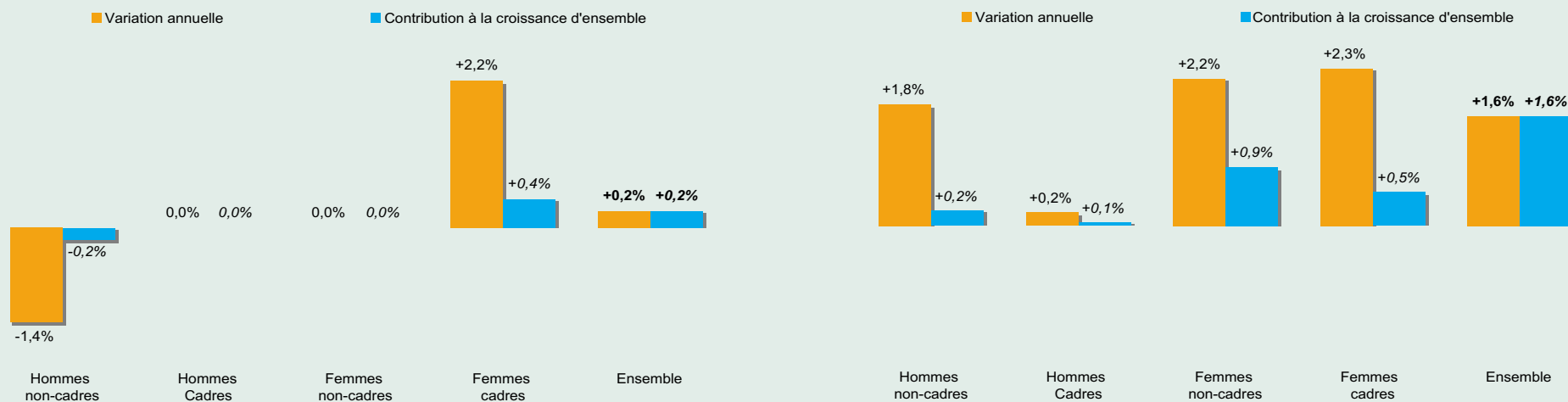
Analyse d'ensemble des flux d'effectifs en 2008

- **Tous contrats confondus, les effectifs stagnent en 2008**, après treize années consécutives de croissance et une accélération les trois années précédentes (+4% l'an en moyenne). **Hors intérimaires**, on enregistre une très légère progression des effectifs (+0,2%), plus accentuée pour les **seuls contrats à durée indéterminée (+1,6%)**.
- Le **taux d'embauche**¹ s'établit à **9,6%** pour l'ensemble des CDI, légèrement en retrait par rapport au taux moyen des cinq années précédentes (10,4%). Ce taux est de 11,1% pour les hommes et de 8,6% pour les femmes, de 9,2% pour les non-cadres et de 10% pour les cadres.
- **41% en nombre des sociétés enregistrent une hausse de leurs effectifs** (de +7,2% en moyenne), 37% des sociétés voient leurs effectifs baisser (en moyenne de -3,4%), 22% des sociétés ont un effectif stable.
- L'évolution des effectifs (CDI et CDD confondus, hors intérimaires) est positive pour les femmes (+0,7%) alors que les effectifs masculins reculent sur un an de -0,5%. Les effectifs des salariés non-cadres baissent de -0,3% pendant que les effectifs cadres sont en hausse de +0,9%. La **catégorie la plus dynamique** est celle des **femmes cadres**, dont l'effectif représente **20% de l'effectif total**, mais dont la progression atteint +2,2% en 2008, assurant ainsi la **totalité de la croissance** : elle apporte en effet +0,4 point de croissance, qui se trouve amputée par la contribution négative de -0,2 point des hommes non-cadres. Pour les seuls contrats à durée indéterminée, la contribution à la croissance d'ensemble (+1,6%) est, de la même façon, majoritairement le fait des femmes : elles assurent près de 90% de la progression (1,4 point, dont 0,9 point pour les non-cadres et 0,5 pour les cadres), pendant que les hommes y contribuent pour seulement 0,3 point.

Evolution des effectifs et contributions à la croissance des différentes catégories de personnel

1. Contrats à durée indéterminée et à durée déterminée

2. Contrats à durée indéterminée seuls



¹ Embauches de l'année n sur effectifs de l'année n-1.

L'incidence de la taille de la société et du type d'activité exercé sur l'évolution des effectifs en 2008

L'incidence de la taille de la société

L'évolution des effectifs diffère selon la taille des sociétés mais le fort recul des CDD est commun à l'ensemble des catégories.

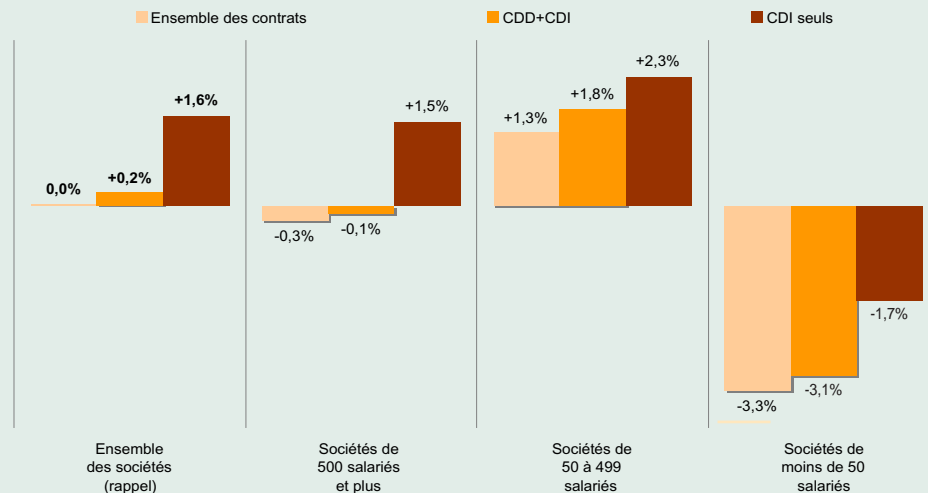
- Dans les **sociétés de 500 salariés et plus** (70% de l'effectif total et en moyenne 1220 salariés par établissement), les effectifs (tous contrats confondus) reculent de **-0,3%**, mais progressent de **+1,5%** pour les seuls CDI. L'effectif CDD se contracte de **-22%** sur l'année. 64% en nombre des entreprises de cette catégorie enregistrent une baisse de leurs effectifs (-3,1% en moyenne), 36% une hausse (en moyenne de +3,3%).
- C'est dans les **sociétés de 50 à 499 salariés** (26% de l'effectif total et en moyenne 162 salariés par établissement) que l'évolution est la plus favorable : les effectifs (tous contrats confondus) y progressent de **+1,3%** (et de **+2,3%** pour les seuls CDI). L'effectif CDD recule de près de **-13%**. 61% en nombre des entreprises de cette catégorie enregistrent une hausse de leurs effectifs (en moyenne de +6,7%), 32% un recul (-7,6% en moyenne).
- Dans les **sociétés de moins de 50 salariés** (4% de l'effectif total et en moyenne 16 salariés par établissement), le recul des effectifs est particulièrement marqué : tous contrats confondus, il atteint **-3,3%** et **-1,7%** pour les seuls CDI. L'effectif des CDD chute de **-26%**. 34% en nombre des entreprises de cette catégorie enregistrent une baisse de leurs effectifs (-11,6% en moyenne), 27% une hausse (+8,9% en moyenne) et pour 39% d'entre elles, l'effectif demeure stable.

L'incidence du type d'activité exercé

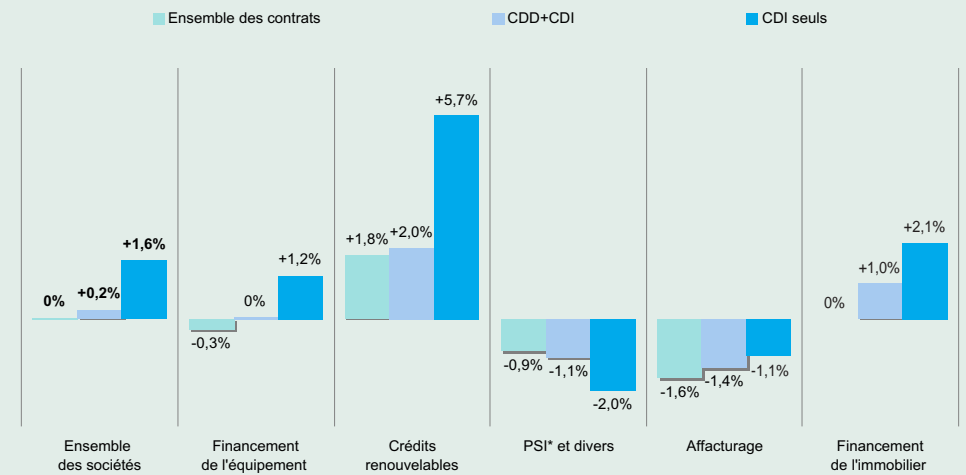
L'évolution varie selon le type d'activité exercé mais on note un repli généralisé des effectifs en CDD.

- Dans les sociétés spécialisées dans le **financement de l'équipement**, les effectifs (40% du total) progressent de **+1,2%** pour les seuls CDI. Les CDD se contractent de -19%. 48% en nombre des entreprises du secteur enregistrent une hausse de leurs effectifs (+5,5% en moyenne), 45% un recul (-4,1%) et, pour 7% d'entre elles, l'effectif est stable.
- Dans les sociétés spécialisées dans les **crédits renouvelables**, les effectifs (30% du total) progressent de **+5,7%** pour les seuls CDI. Les CDD chutent de -33%. 75% en nombre des entreprises du secteur enregistrent une hausse de leurs effectifs (+3,2%) et 25% un recul (-1,9%).
- Chez les **prestataires de services d'investissement** et autres activités diverses, les effectifs (16% du total) se contractent de **-2%** pour les seuls CDI. Les CDD reculent de -31%. 30% des entreprises du secteur enregistrent une hausse de leurs effectifs (+6,7%), 28% une baisse (-8%) et 42% sont stables.
- Dans les sociétés d'**affacturation**, les effectifs (13% du total) reculent de **-1,1%** pour les seuls CDI. Les effectifs CDD cèdent -9%. Les entreprises du secteur se partagent en nombre pour moitié entre la hausse des effectifs (+3,8%) et la baisse de ceux-ci (-3,4%).
- L'effectif des sociétés spécialisées dans l'**immobilier** ne représente plus que 1% du total de la profession. Cet effectif progresse pour les seuls CDI (**+2,1%**). Les CDD reculent de -14%. 44% des entreprises du secteur enregistrent une baisse (-4,5%), 33% une hausse (+6%) et 22% une stabilité.

L'évolution des effectifs en 2008 selon la taille des sociétés



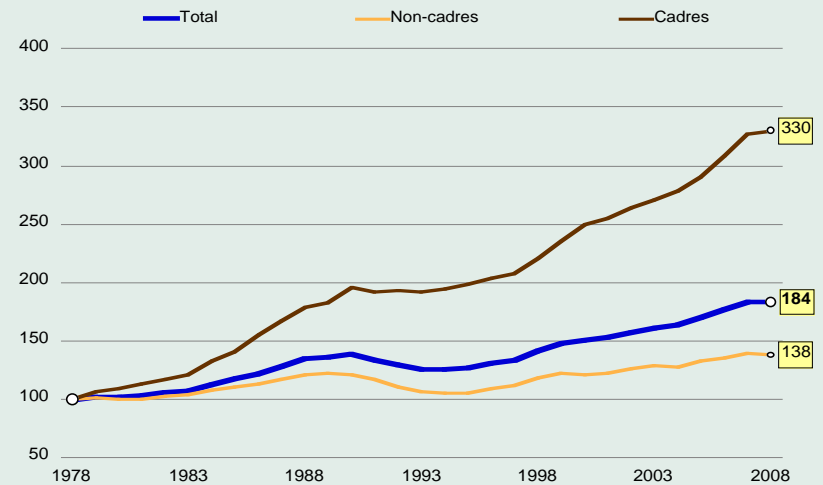
L'évolution des effectifs en 2008 selon le type d'activité des sociétés



L'évolution des effectifs sur moyenne et longue période

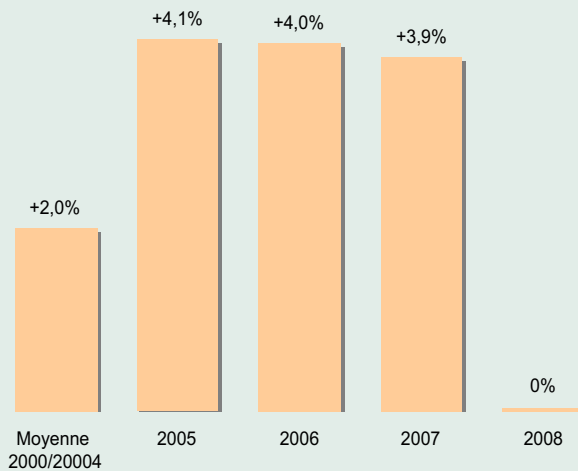
- Sur les **rente dernières années**, l'effectif de la profession aura progressé globalement de **+84%**, résultat de vingt-cinq années de hausse (avec +2,9% l'an en moyenne, dont dix années avec un taux de croissance proche ou supérieur à 4%) qui ont donc plus que compensé la période de recul des années 1991 / 1994 (-10% en quatre ans). **En moyenne sur la période, le taux annuel de croissance ressort à +2%**.
- Sur une base **100 en 1978**, l'effectif des **salariés non-cadres** s'inscrit à **138 en 2008**. Après le sévère repli des années 1990 / 1995 (-15%) et la légère baisse enregistrée en 2000, il enregistre à nouveau une faible contraction en 2008 après avoir progressé en moyenne de +2,1% l'an depuis 2001. Sur les trente dernières années, le **taux moyen annuel de croissance** demeure positif, à **+1,1%**.
- Sur la même base **100 en 1978**, l'effectif des **salariés cadres** atteint **330 en 2008**. Sur l'ensemble de cette période où seules deux années auront marqué une légère contraction (1991 et 1993), le **taux moyen annuel de croissance** atteint **+4,1%**.
- Dans la **période récente (2005/2008)**, **2008 marque une pause** : l'effectif (tous contrats condondus) apparaît stable, après un taux annuel moyen de croissance de +4% pour les années 2005/2007, soit près du double de celui enregistré en moyenne au cours de la décennie précédente. Cette stabilisation d'ensemble est directement liée à la **forte contraction enregistrée par les CDD** cette dernière année.

L'évolution des effectifs des sociétés financières de 1978 à 2008
(Tous contrats confondus - Indice base 100 en 1978)

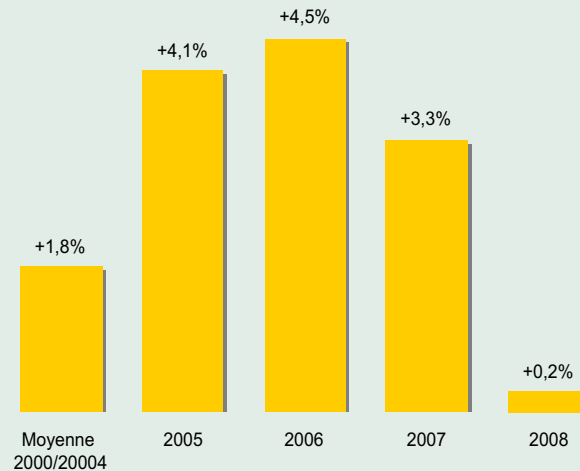


L'évolution des effectifs sur moyenne période (taux annuels de variation)

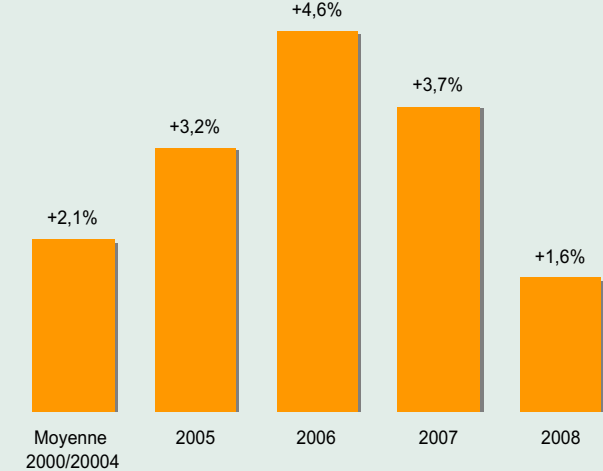
1. Ensemble des effectifs (y compris intérimaires)



1. CDI + CDD seuls



3. CDI seuls

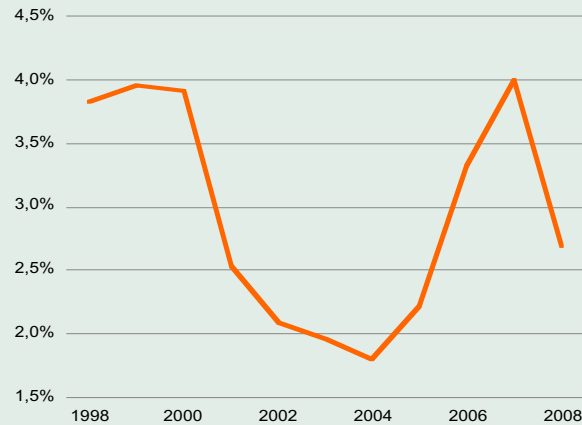


Les grandes tendances de l'évolution de l'emploi au cours des dix dernières années

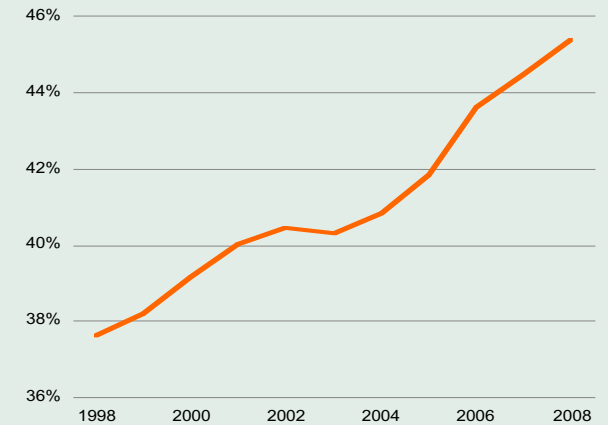
4 indicateurs ont été retenus : sur le plan quantitatif, l'évolution des effectifs (contrats à durée indéterminée - CDI - et à durée déterminée - CDD - confondus), et, sur le plan qualitatif, l'évolution de la proportion de salariés cadres, celle des licenciements économiques dans le total de la fin des CDI et enfin l'évolution du taux d'embauche.

- L'évolution annuelle des effectifs** (CDI et CDD confondus) : le taux annuel d'évolution des effectifs est demeuré positif tout au long de la dernière décennie. La tendance a été celle d'une forte accélération à la fin des années 90, suivie d'un ralentissement puis d'un palier précédant une nouvelle phase de hausse, brutalement interrompue en 2008.
- L'évolution du taux d'encadrement** : la part des cadres dans l'effectif total s'accroît de façon régulière tout au long de la période, exception faite d'une brève période de stabilisation au début des années 2000. Le taux d'encadrement moyen dans la profession aura en définitive gagné 8 points au cours des dix dernières années (de 37% à 45%).
- L'évolution de la part des licenciements économiques** : la part des licenciements pour motifs économiques dans le total des fins de contrats à durée indéterminée s'est considérablement réduite jusqu'au début des années 2000 où un léger ressaut a précédé une nouvelle baisse et une stabilisation à bas niveau (de l'ordre de 2%) ces quatre dernières années.
- L'évolution du taux d'embauche** : une forte hausse permet au taux d'embauche de culminer en moyenne à près de 15% au début des années 2000, avant un repli marqué précédant une nouvelle remontée, interrompue en 2008.

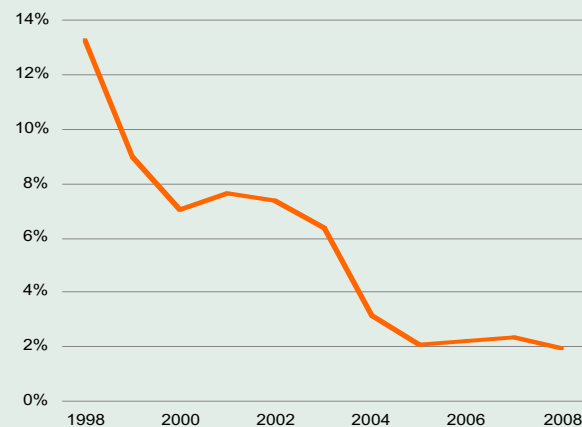
Evolution annuelle des effectifs* (CDI et CDD)



Evolution de la part des cadres* (en % de l'effectif total)



Evolution de la part des licenciements économiques* (1)



Evolution du taux d'embauche* (2)



* Il s'agit d'informations en termes de tendance : les données graphiques sont des moyennes mobile sur trois ans.

(1) Part des licenciements pour motifs économiques dans le total des fins de CDI.

(2) Embauches CDI de l'année n / effectifs CDI de l'année n-1.

L'emploi au cours des dix dernières années : l'évolution moyenne des 4 indicateurs par types d'activités

La **moyenne décennale (1999/2008)** de chacun des quatre indicateurs retenus (taux d'évolution annuelle des effectifs - CDI et CDD seuls -, taux d'encadrement, part des licenciements économiques dans les fins de CDI, taux d'embauche) a été calculée pour l'ensemble de la profession ainsi que pour chacune des **cinq grandes catégories d'établissements définies selon l'activité principale exercée** (financement de l'équipement - ou FE -(1), crédits renouvelables - ou CR -, maisons de titres, autres PSI et divers - ou MT -, affacturage - ou AFF - et financement de l'immobilier - ou FI-(2)). On notera que cette moyenne peut recouvrir des évolutions dans le temps parfois très différenciées.

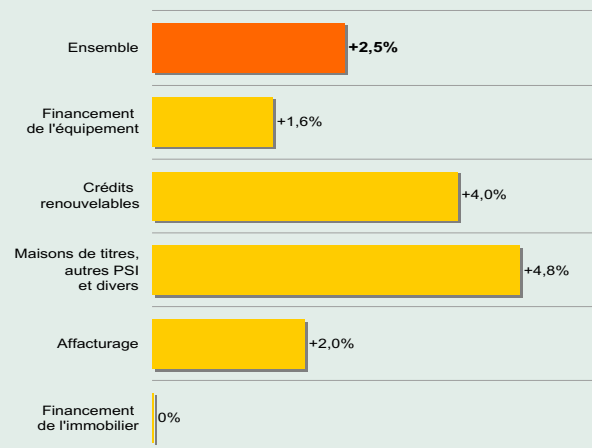
- Le **taux annuel moyen d'évolution des effectifs** (CDI et CDD) de l'ensemble de la profession s'établit à **+2,5%**. Très nettement supérieur pour deux catégories d'établissements (MT à +4,8% et CR à +4%), il est proche de la moyenne pour AFF (+2%) et légèrement inférieur pour FE (+1,6%). Il est nul pour FI.

- Le **taux d'encadrement** moyen ressort à **42,2%** pour la période retenue. Il est supérieur à la moyenne pour trois catégories d'établissements (MT à 61,4%, FI à 45,9% et FE à 45,6%) et inférieur pour les deux autres (37,8% pour AFF et 29,7% pour CR).

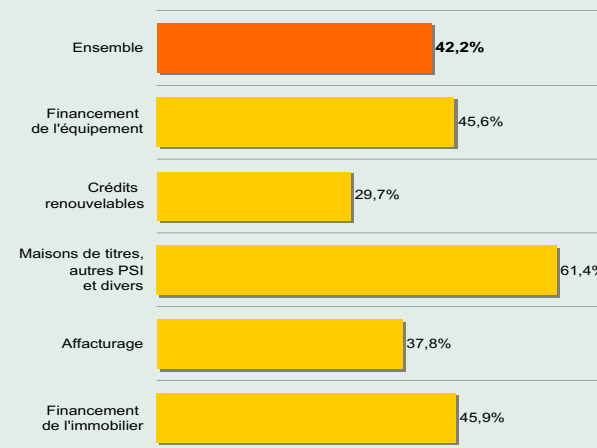
- La proportion moyenne de **licenciements économiques** est de **4% du total des fins de CDI**. Le taux est supérieur pour deux catégories (FE à 6,5% et FI à 5,1%), proche de la moyenne d'ensemble pour les MT (3,6%) et très inférieur pour les deux autres catégories (AFF à 0,9% et CR à 0,7%).

- Le **taux d'embauche** moyen (embauches CDI de l'année n / effectifs CDI de l'année n-1) est de **11,8%**. Il est supérieur pour deux catégories (MT à 16% et AFF à 13%), très proche de la moyenne pour une autre (FE à 12%) et légèrement inférieur à celle-ci pour les deux dernières (FI à 10,9% et CR à 9,3%).

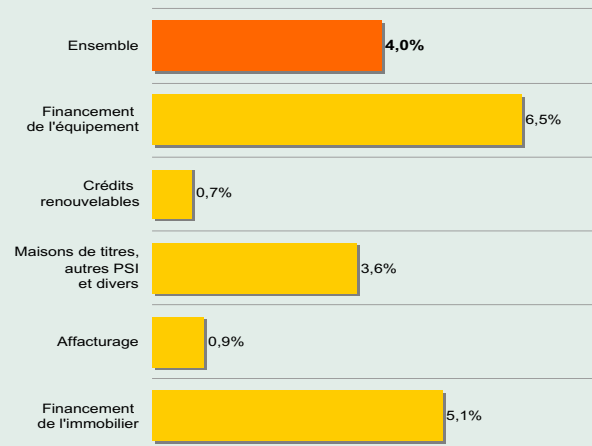
Evolution annuelle des effectifs* (CDI et CDD)



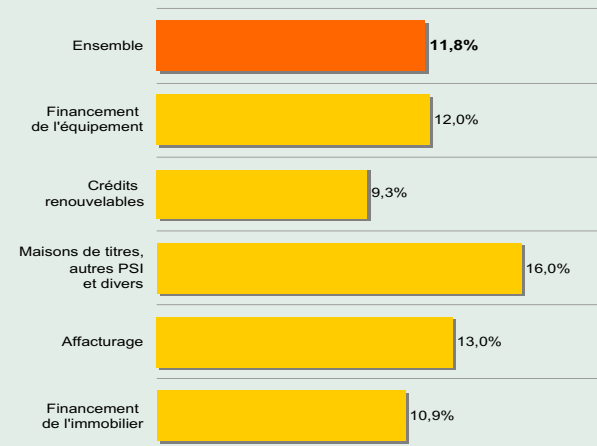
Evolution de la part des cadres* (en % de l'effectif total)



Evolution de la part des licenciements économiques*



Evolution du taux d'embauche*



* Moyenne 1999 / 2008.

(1) Sociétés spécialisées dans le financement de l'équipement des particuliers (crédit à la consommation par voie de financements affectés, de prêts personnels et de LOA), hors crédits renouvelables, et des entreprises (crédits d'équipement classiques, crédit-bail mobilier et autres opérations de location de matériels).

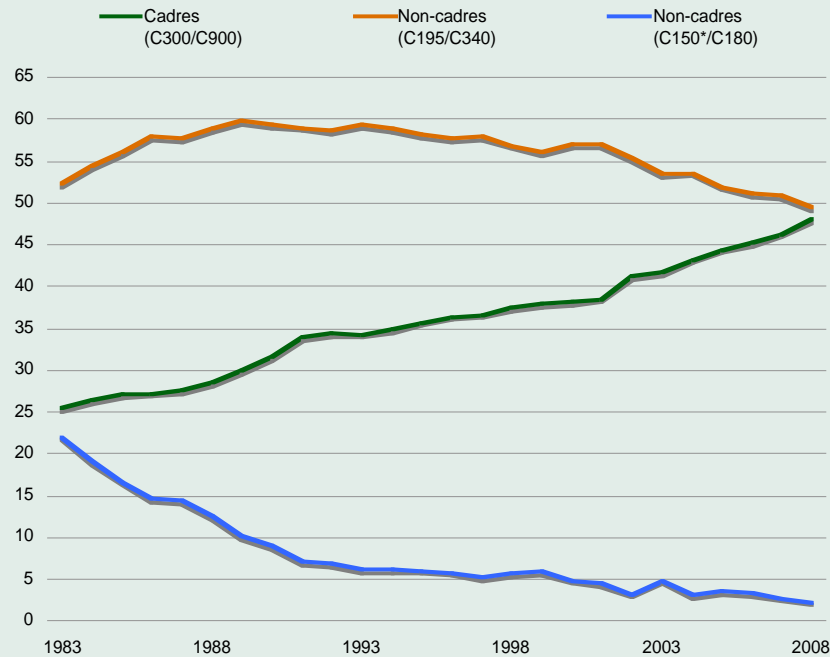
(2) Sociétés spécialisées dans le financement de l'immobilier d'entreprise (crédit-bail immobilier et financements classiques) et dans le financement du logement.

25 ans d'évolution de la qualification d'ensemble du personnel (1983 / 2008)

- Au cours des vingt-cinq dernières années, c'est l'**accroissement régulier de la qualification d'ensemble du personnel** qui caractérise l'évolution du personnel de la profession.
- Cette qualification accrue est tout d'abord visible dans la forte hausse de la **proportion de cadres** dans l'effectif total, qui augmente chaque année, passant en définitive, sur la période, **de 25% à 48%**.
- Durant cette même période, au sein de la catégorie des non-cadres, la **part du personnel d'exécution** (jusqu'au coefficient 180 compris) a été **divisée par plus de 9**, ramenée de 22,1% de l'effectif total à 2,4%.
- Enfin, la **part du personnel non-cadre qualifié, très qualifié et supérieur** (coefficients 195 à 340), après s'être accrue jusqu'à **60% en 1989**, s'érode depuis cette date, s'établissant en **2008 à 49,5%**, soit un taux inférieur de près de 3 points à celui de 1983.

Evolution de la part des grandes catégories de salariés (1983 / 2008)

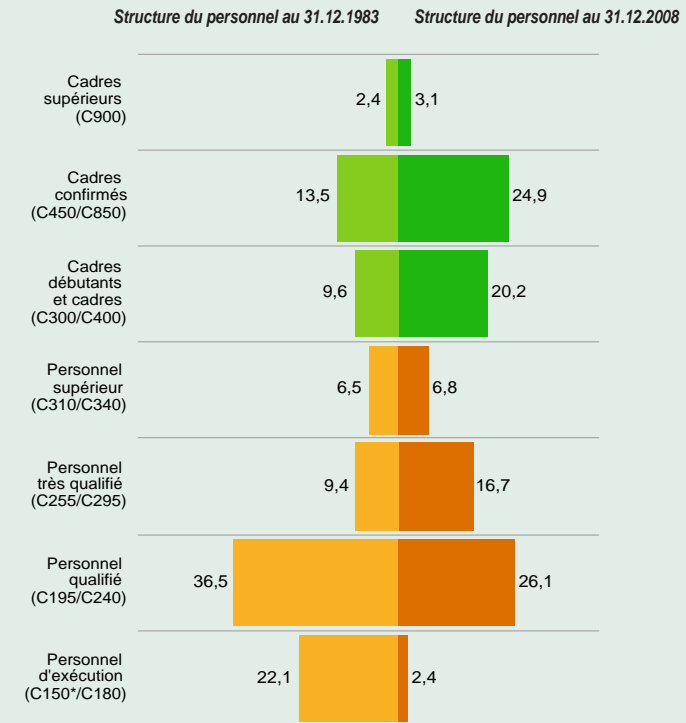
(en % de l'effectif total)



* Le premier coefficient du personnel d'exécution était C120 en 1982. Il est devenu C135 en 1994 puis C150 en 2001.

Evolution de la structure des effectifs (1983 / 2008)

(en % de l'effectif total, par catégories hiérarchiques conventionnelles)



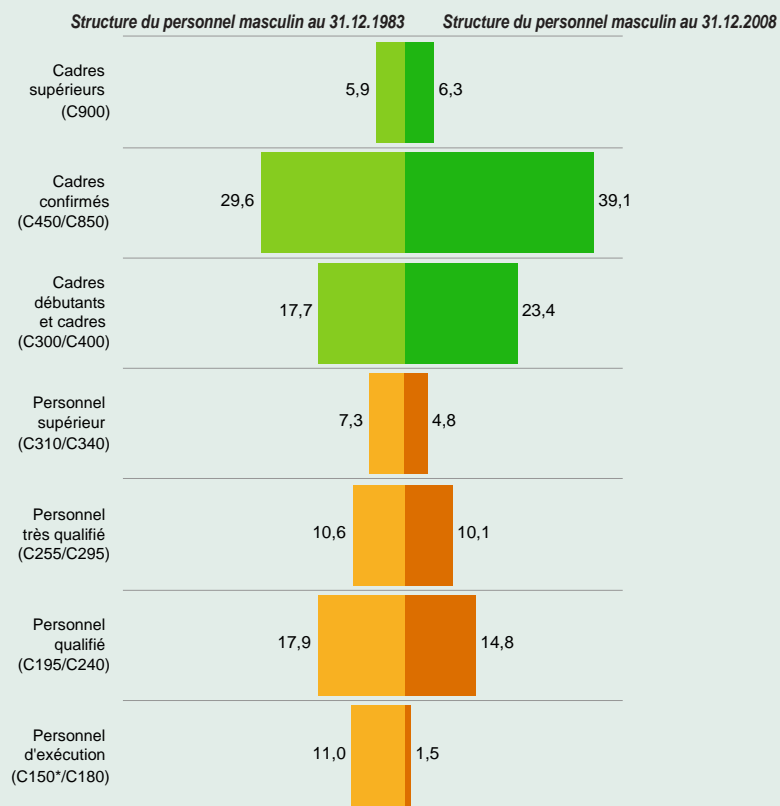
25 ans d'évolution de la qualification du personnel selon le sexe (1983 / 2008)

- Dans une situation générale caractérisée par une **qualification accrue de l'ensemble du personnel** sur la période 1983 / 2008, la qualification des femmes demeure encore aujourd'hui en moyenne moindre que celle des hommes mais l'évolution va dans le sens d'une forte réduction de cet écart grâce aux **progrès très sensibles réalisés chez le personnel féminin**.
- Ainsi, pour les hommes, la part du personnel d'exécution (coefficients 150 à 180) passe de 11% du total de l'effectif en 1983 à 1,5% en 2008 pendant que, pour les femmes, cette même part est divisée quasiment par 10 sur la même période, ramenée de 28,9% à 2,9%. L'évolution est également spectaculaire pour la catégorie immédiatement supérieure : pour le personnel qualifié (coefficients 195 à 240), la proportion

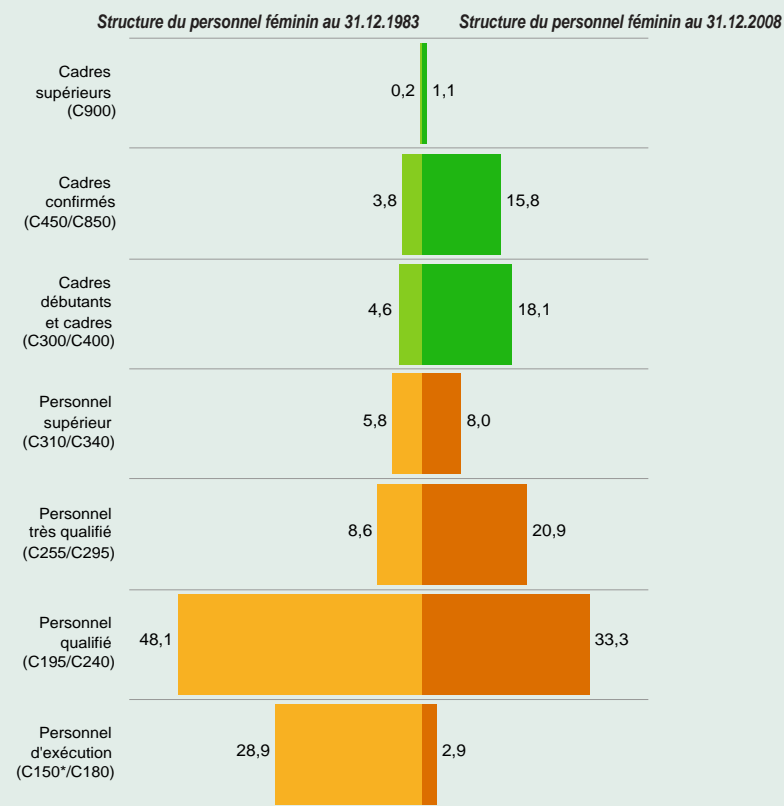
passé de 17,9% à 14,8% pour les hommes alors qu'elle chute de 48,1% à 33,3% pour les femmes. La part du personnel féminin située dans les deux premières catégories hiérarchiques (C150 à C240) a ainsi été ramenée de 77% en 1982 à 36,2% en 2008, alors que pour les hommes, dans le même temps, cette même proportion passait de 28,9% à 16,3%.

- Concernant les cadres, la situation est également beaucoup plus évolutive pour les femmes : sur la même période 1983/2008, la proportion de cadres chez les femmes est multipliée environ par 4 pour les cadres débutants et cadres (coefficients 300, 360 et 400), passant de 4,6% à 18,1%, ainsi que pour les cadres confirmés (de 3,8% à 15,8%).

Evolution de la structure du personnel masculin de 1983 à 2008
(en % de l'effectif masculin total, par catégories hiérarchiques conventionnelles)



Evolution de la structure du personnel féminin de 1983 à 2008
(en % de l'effectif masculin total, par catégories hiérarchiques conventionnelles)



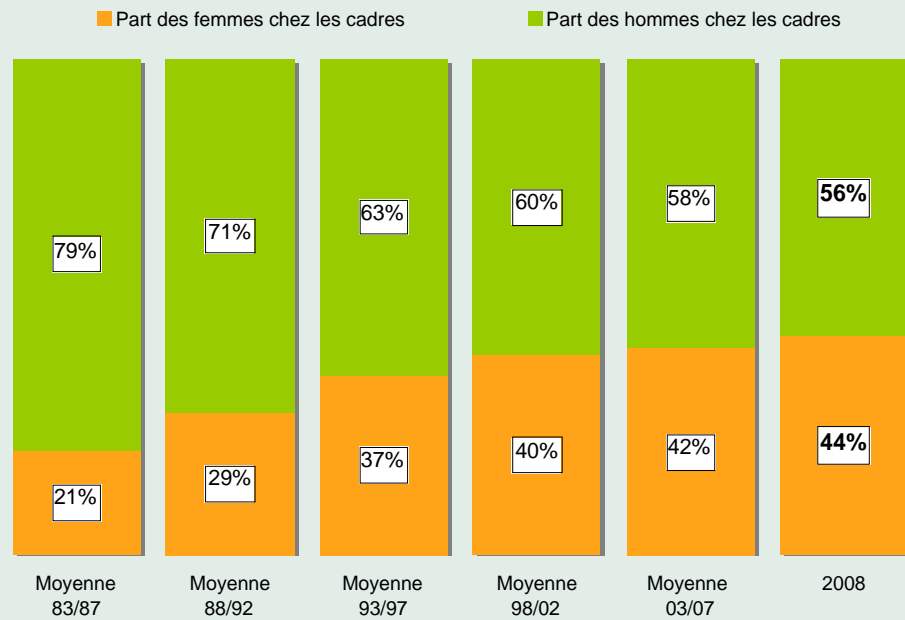
* Le premier coefficient du personnel d'exécution était C120 en 1982. Il est devenu C135 en 1994 puis C150 en 2001.

Gros plan sur 25 ans d'évolution de la qualification du personnel féminin (1983 / 2008)

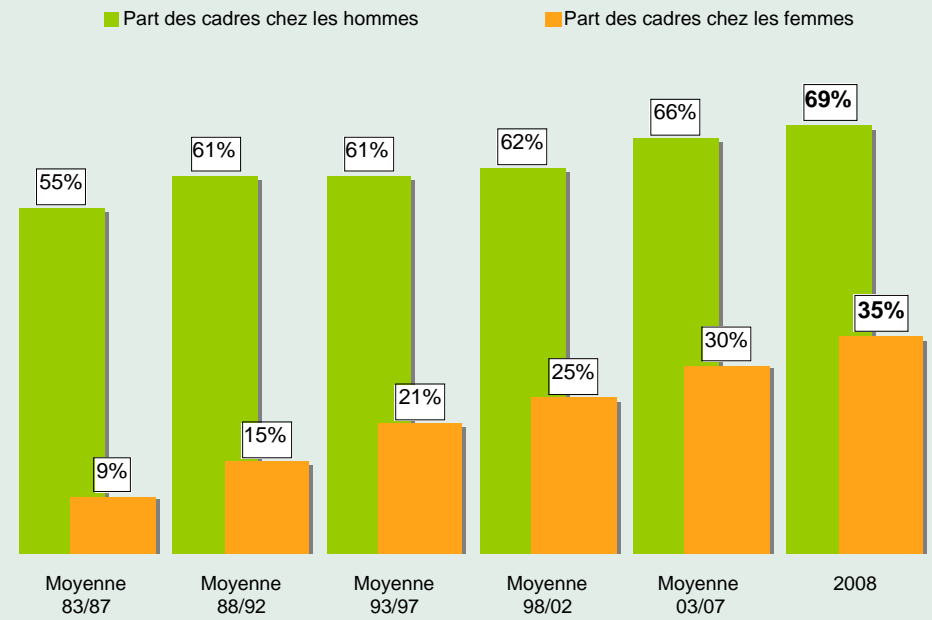
L'évolution est celle d'un **accroissement constant de la qualification** du personnel féminin au cours des vingt-cinq dernières années :

- Passant de 20,7% en 1983 à **44,3% en 2008**, la **part des femmes dans la population cadre** a ainsi été **multipliée par 2,1 en vingt-cinq ans**. De 1983 à 2008, cette part passe de 30% à 55% chez les cadres débutants et cadres (C300 à C400), ce qui signifie qu'en 2008, dans cette catégorie, plus d'1 cadre sur 2 est une femme. Cette proportion s'accroît au cours de la même période de 17% à 39% chez les cadres confirmés (C450 à C850) et enregistre la plus forte progression dans la catégorie des cadres supérieurs, où elle est multipliée par 4,5 (d'un peu moins de 5% à 21%).
- La **proportion de cadres chez les femmes** a, au cours de la même période, été **multipliée par 4**, passant de 8,6% à 34,9%, alors que chez les salariés hommes, cette part a été multipliée par 1,3, progressant de 55% à 68,7%.

Evolution de la part des hommes et des femmes dans la population cadre
(en % de l'effectif total de la population cadre)



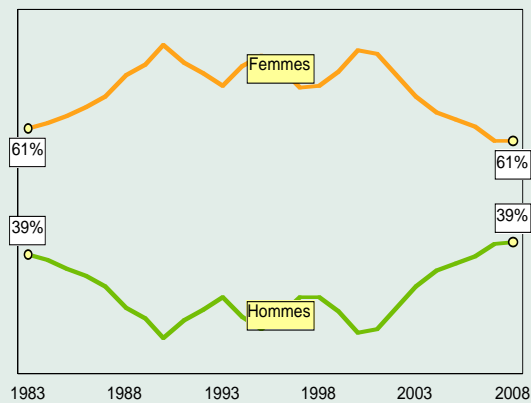
Evolution de la part des cadres dans les populations masculine et féminine
(en % de l'effectif total de la population de chaque sexe)



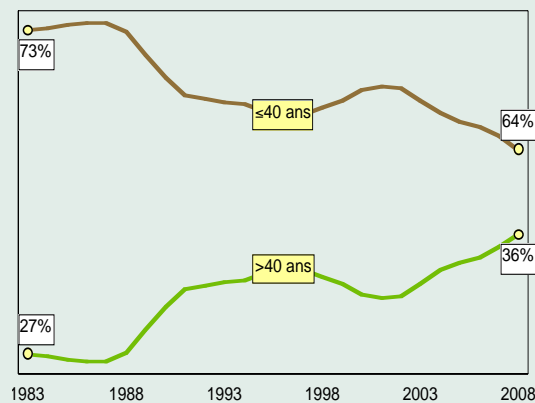
L'évolution de la structure du personnel selon le sexe, l'âge et l'ancienneté

- L'évolution de la **structure selon le sexe** fait apparaître une relative **stabilité de la part respective des hommes et des femmes** (respectivement, d'environ 38% et 62% en moyenne au cours des deux dernières décennies). On note cependant une tendance à une légère baisse du taux de féminisation au cours des cinq dernières années.
- L'évolution de la **structure selon l'âge** montre un **vieillessement de la population** : les salariés âgés de plus de 40 ans, qui constituaient environ le quart de l'effectif au début des années 1980, en composent maintenant plus du tiers (36%). Cette tendance s'est accélérée au cours des cinq dernières années après une courte phase de rajeunissement (la part dans le total des salariés âgés de 40 ans ou moins gagnait trois points de 1995 à 2000).
- L'évolution de la **structure selon l'ancienneté** : la **tendance à la baisse de l'ancienneté** moyenne enregistrée au cours des années 1990 (hausse moyenne de 5 à 6 points de la part des salariés de moins de 10 ans d'ancienneté) a été interrompue au début des années 2000 avant de reprendre de façon modérée au cours des dernières années.

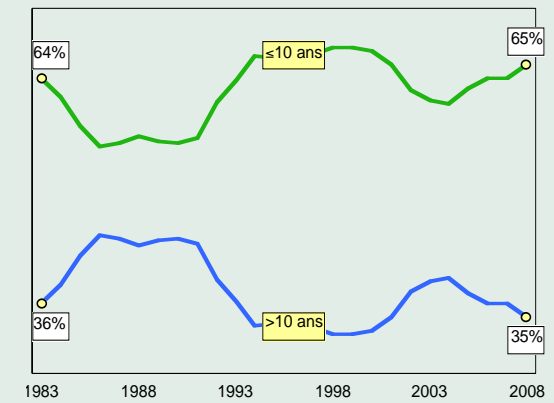
Evolution de la structure selon le sexe*



Evolution de la structure selon l'âge*



Evolution de la structure selon l'ancienneté*



* En % de l'effectif total. Moyennes mobiles sur trois ans.

3

L'état des salaires réels au 1er janvier 2009

Les salaires réels au 1er janvier 2009 (salaires annuels, hors prime d'ancienneté, en euros)

Données de base par coefficients hiérarchiques et par sexes

(données établies sur la base d'un échantillon de 60 établissements)

Coefficients hiérarchiques	Ensemble du personnel					Personnel féminin seul					Personnel masculin seul					
	Nombre de salariés par coefficient	Salaires médian	Salaires moyen	Salaires moyen du 1er décile (1)	Salaires moyen du 10ème décile (2)	Nombre de salariés par coefficient	Salaires médian	Salaires moyen	Salaires moyen du 1er décile (1)	Salaires moyen du 10ème décile (2)	Nombre de salariés par coefficient	Salaires médian	Salaires moyen	Salaires moyen du 1er décile (1)	Salaires moyen du 10ème décile (2)	
Non-cadres	150	46	18 329	19 216	16 841	25 295	35	18 329	18 873	16 851	22 847	11	18 810	20 309	16 800	28 520
	165	78	19 321	19 519	17 515	24 582	52	19 418	19 797	17 438	26 119	26	19 321	18 963	17 777	20 275
	180	263	19 285	20 368	17 875	28 115	206	19 231	20 090	17 821	26 428	57	19 351	21 372	18 189	31 564
	195	893	19 752	20 546	17 444	27 048	728	19 794	20 574	17 490	27 053	165	19 615	20 424	17 304	26 810
	210	1 053	21 679	22 885	18 724	31 983	807	21 462	22 555	18 697	30 592	246	22 675	23 967	18 842	35 308
	225	1 232	22 186	23 114	18 286	32 794	990	22 127	22 960	18 417	31 348	242	22 337	23 743	17 953	38 713
	240	1 232	22 706	23 540	19 371	31 400	917	22 608	23 470	19 344	30 969	315	22 920	23 744	19 468	32 461
	255	1 366	24 562	25 084	20 296	32 211	1 029	24 417	24 851	20 362	31 359	337	25 411	25 798	20 164	34 179
	275	650	27 512	27 836	21 180	36 981	511	27 257	27 633	21 172	36 517	139	28 181	28 582	21 241	37 991
	295	809	28 047	28 954	22 268	37 442	624	27 755	28 734	22 855	36 707	185	28 502	29 697	23 850	39 487
	310	436	29 704	31 205	23 546	45 518	312	29 850	30 856	23 281	40 792	124	29 378	32 082	24 166	58 350
	325	298	32 372	33 525	25 538	43 119	211	32 302	33 169	25 151	42 156	87	32 915	34 390	26 726	44 928
340	406	30 192	32 605	25 624	50 744	299	29 854	31 466	25 622	43 383	107	31 199	35 788	25 646	68 945	
Cadres	300	275	31 551	32 126	25 742	42 372	148	31 434	31 907	25 343	41 144	127	31 622	32 382	26 316	43 605
	360	1 295	34 010	35 271	27 324	49 180	749	33 522	34 580	26 848	47 629	546	34 920	36 219	28 362	51 086
	400	1 871	39 499	40 728	29 334	59 227	985	38 113	39 160	28 584	55 525	886	40 980	42 472	30 802	62 282
	450	1 199	45 927	48 066	34 109	72 779	521	43 332	45 080	32 766	66 141	678	47 667	50 360	35 995	76 626
	550	1 402	52 885	56 870	38 608	100 060	564	50 137	54 364	37 480	97 828	838	55 229	58 556	39 772	101 372
	625	551	60 000	62 710	43 795	97 726	208	56 042	58 036	42 765	80 334	343	62 015	65 545	44 886	105 307
	700	653	69 999	74 070	48 737	124 389	209	63 984	66 871	47 724	97 482	444	71 979	77 458	49 849	133 911
	850	409	84 768	91 515	56 526	164 522	129	80 000	87 523	55 025	159 970	280	87 369	93 354	57 461	166 442
900	520	108 427	126 895	68 646	274 278	109	102 000	111 209	66 047	190 271	411	110 436	131 055	69 535	292 053	
		16 937					10 343					6 594				

(1) 10% des salarié(e)s les moins rémunéré(e)s du coefficient.

(2) 10% des salarié(e)s les plus rémunéré(e)s du coefficient.

Profil des salaires réels au 1^{er} janvier 2009

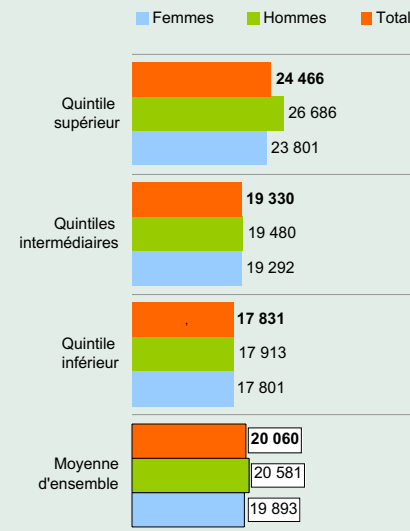
Salaires annuels, hors prime d'ancienneté, ensemble du personnel (y compris coefficient 900)

Tranches de salaires (montants en euros)		Ensemble du personnel		Personnel féminin		Personnel masculin		Tranches de salaires (montants en euros)		Ensemble du personnel		Personnel féminin		Personnel masculin	
		% du total du personnel	% cumulé	% du total du personnel féminin	% cumulé	% du total du personnel masculin	% cumulé			% du total du personnel	% cumulé	% du total du personnel féminin	% cumulé	% du total du personnel masculin	% cumulé
Tranche 1	De 16 800 € à 17 639 €	0,59%	0,6%	0,74%	0,7%	0,35%	0,3%	Tranche 29	De 65 858 € à 69 150 €	1,24%	90,8%	0,61%	96,3%	2,23%	82,2%
Tranche 2	De 17 640 € à 18 521 €	1,33%	1,9%	1,65%	2,4%	0,82%	1,2%	Tranche 30	De 69 151 € à 72 608 €	1,37%	92,2%	0,75%	97,0%	2,34%	84,6%
Tranche 3	De 18 522 € à 19 447 €	3,71%	5,6%	4,69%	7,1%	2,17%	3,3%	Tranche 31	De 72 609 € à 76 238 €	0,97%	93,1%	0,47%	97,5%	1,76%	86,3%
Tranche 4	De 19 448 € à 20 420 €	4,61%	10,2%	6,11%	13,2%	2,24%	5,6%	Tranche 32	De 76 239 € à 80 050 €	0,78%	93,9%	0,35%	97,8%	1,46%	87,8%
Tranche 5	De 20 421 € à 21 441 €	4,61%	14,8%	6,00%	19,2%	2,41%	8,0%	Tranche 33	De 80 051 € à 84 053 €	0,74%	94,7%	0,26%	98,1%	1,50%	89,3%
Tranche 6	De 21 442 € à 22 513 €	4,75%	19,6%	6,26%	25,5%	2,40%	10,4%	Tranche 34	De 84 054 € à 88 255 €	0,66%	95,3%	0,34%	98,4%	1,15%	90,4%
Tranche 7	De 22 514 € à 23 638 €	4,92%	24,5%	6,36%	31,8%	2,67%	13,1%	Tranche 35	De 88 256 € à 92 668 €	0,60%	95,9%	0,18%	98,6%	1,24%	91,7%
Tranche 8	De 23 639 € à 24 820 €	4,89%	29,4%	6,39%	38,2%	2,53%	15,6%	Tranche 36	De 92 669 € à 97 302 €	0,54%	96,5%	0,21%	98,8%	1,06%	92,7%
Tranche 9	De 24 821 € à 26 061 €	4,65%	34,1%	5,92%	44,1%	2,67%	18,3%	Tranche 37	De 97 303 € à 102 167 €	0,57%	97,0%	0,15%	99,0%	1,21%	93,9%
Tranche 10	De 26 062 € à 27 364 €	4,05%	38,1%	5,00%	49,1%	2,56%	20,8%	Tranche 38	De 102 168 € à 107 275 €	0,40%	97,4%	0,15%	99,1%	0,79%	94,7%
Tranche 11	De 27 365 € à 28 733 €	4,32%	42,4%	5,18%	54,3%	2,97%	23,8%	Tranche 39	De 107 276 € à 112 639 €	0,34%	97,8%	0,09%	99,2%	0,73%	95,5%
Tranche 12	De 28 734 € à 30 169 €	3,90%	46,3%	4,40%	58,7%	3,11%	26,9%	Tranche 40	De 112 640 € à 118 271 €	0,30%	98,1%	0,12%	99,3%	0,59%	96,1%
Tranche 13	De 30 170 € à 31 678 €	3,88%	50,2%	4,26%	63,0%	3,29%	30,2%	Tranche 41	De 118 272 € à 124 184 €	0,24%	98,3%	0,12%	99,4%	0,44%	96,5%
Tranche 14	De 31 679 € à 33 262 €	3,90%	54,1%	4,07%	67,0%	3,62%	33,8%	Tranche 42	De 124 185 € à 130 394 €	0,27%	98,6%	0,11%	99,6%	0,53%	97,0%
Tranche 15	De 33 263 € à 34 925 €	3,47%	57,6%	3,77%	70,8%	2,99%	36,8%	Tranche 43	De 130 395 € à 136 913 €	0,17%	98,7%	0,05%	99,6%	0,35%	97,4%
Tranche 16	De 34 926 € à 36 671 €	3,49%	61,1%	3,32%	74,1%	3,76%	40,6%	Tranche 44	De 136 914 € à 143 759 €	0,18%	98,9%	0,08%	99,7%	0,33%	97,7%
Tranche 17	De 36 672 € à 38 505 €	3,18%	64,2%	3,19%	77,3%	3,17%	43,7%	Tranche 45	De 143 760 € à 150 947 €	0,17%	99,1%	0,09%	99,8%	0,30%	98,0%
Tranche 18	De 38 506 € à 40 430 €	3,09%	67,3%	2,86%	80,2%	3,44%	47,2%	Tranche 46	De 150 948 € à 158 495 €	0,11%	99,2%	0,04%	99,8%	0,23%	98,2%
Tranche 19	De 40 431 € à 42 452 €	2,93%	70,3%	2,64%	82,8%	3,38%	50,6%	Tranche 47	De 158 496 € à 166 419 €	0,20%	99,4%	0,08%	99,9%	0,39%	98,6%
Tranche 20	De 42 453 € à 44 574 €	2,62%	72,9%	2,19%	85,0%	3,29%	53,9%	Tranche 48	De 166 420 € à 174 740 €	0,09%	99,5%	0,04%	99,9%	0,18%	98,8%
Tranche 21	De 44 575 € à 46 803 €	2,98%	75,9%	1,99%	87,0%	4,52%	58,4%	Tranche 49	De 174 741 € à 183 477 €	0,05%	99,5%	0,01%	99,9%	0,12%	98,9%
Tranche 22	De 46 804 € à 49 143 €	2,49%	78,3%	1,82%	88,8%	3,55%	61,9%	Tranche 50	De 183 478 € à 192 651 €	0,07%	99,6%	0,03%	100,0%	0,14%	99,1%
Tranche 23	De 49 144 € à 51 601 €	2,21%	80,6%	1,60%	90,4%	3,17%	65,1%	Tranche 51	De 192 652 € à 202 284 €	0,08%	99,7%	0,01%	100,0%	0,18%	99,3%
Tranche 24	De 51 602 € à 54 181 €	2,05%	82,6%	1,33%	91,7%	3,18%	68,3%	Tranche 52	De 202 285 € à 212 398 €	0,06%	99,8%			0,15%	99,4%
Tranche 25	De 54 182 € à 56 890 €	2,00%	84,6%	1,17%	92,9%	3,31%	71,6%	Tranche 53	De 212 399 € à 223 018 €	0,02%	99,8%			0,06%	99,5%
Tranche 26	De 56 891 € à 59 734 €	1,72%	86,3%	1,01%	93,9%	2,84%	74,4%	Tranche 54	De 223 019 € à 234 169 €	0,04%	99,8%			0,09%	99,6%
Tranche 27	De 59 735 € à 62 721 €	1,81%	88,1%	1,04%	95,0%	3,00%	77,4%	Tranche 55	De 234 170 € à 245 878 €	0,02%	99,8%			0,06%	99,6%
Tranche 28	De 62 722 € à 65 857 €	1,42%	89,6%	0,69%	95,6%	2,58%	80,0%	Tranche 56	De 245 879 € à 258 172 €	0,02%	99,9%	0,01%	100,0%	0,05%	99,7%
								Tranche 57	258 173 € : plus	0,14%	100,0%	0,02%	100,0%	0,33%	100,0%

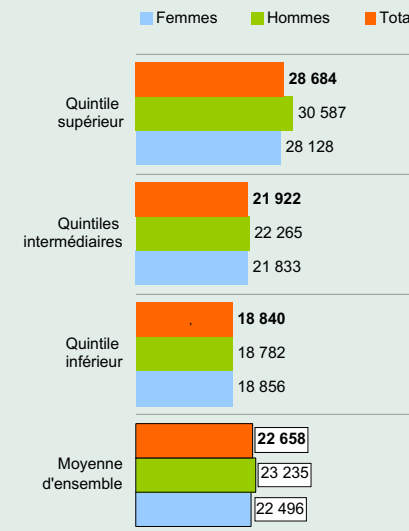
Salaires réels moyens par catégories hiérarchiques et quintiles au 1^{er} janvier 2009

Il s'agit, pour chacune des sept catégories hiérarchiques conventionnelles (regroupements de coefficients) de la **moyenne des salaires annuels réels** (en euros, hors prime d'ancienneté) au 1^{er} janvier 2009, d'une part pour l'ensemble du personnel de la catégorie, d'autre part par quintile (c'est-à-dire par tranches de 20% de la population concernée), par sexe et tous sexes confondus.

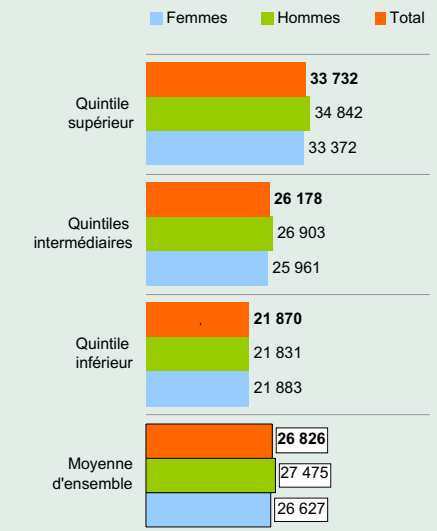
I - Personnel d'exécution (C150 à C180)



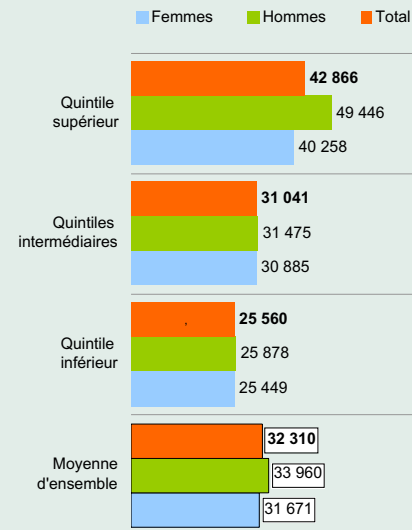
II - Personnel qualifié (C195 à C240)



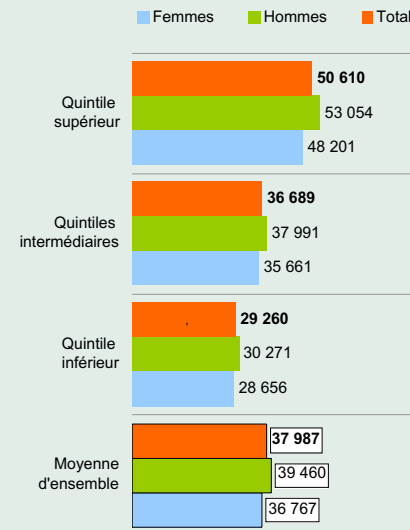
III - Personnel très qualifié (C255 à C295)



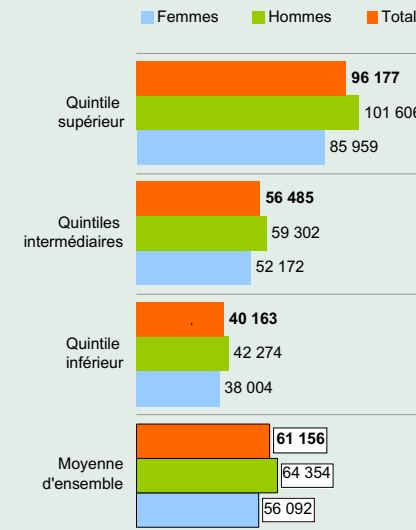
IV - Personnel supérieur (C310 à C340)



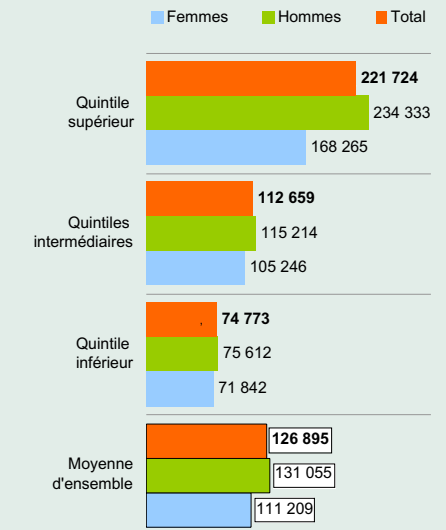
V - Cadres débutants et cadres (C300, 360 et 400)



VI - Cadres confirmés (C450 à C850)



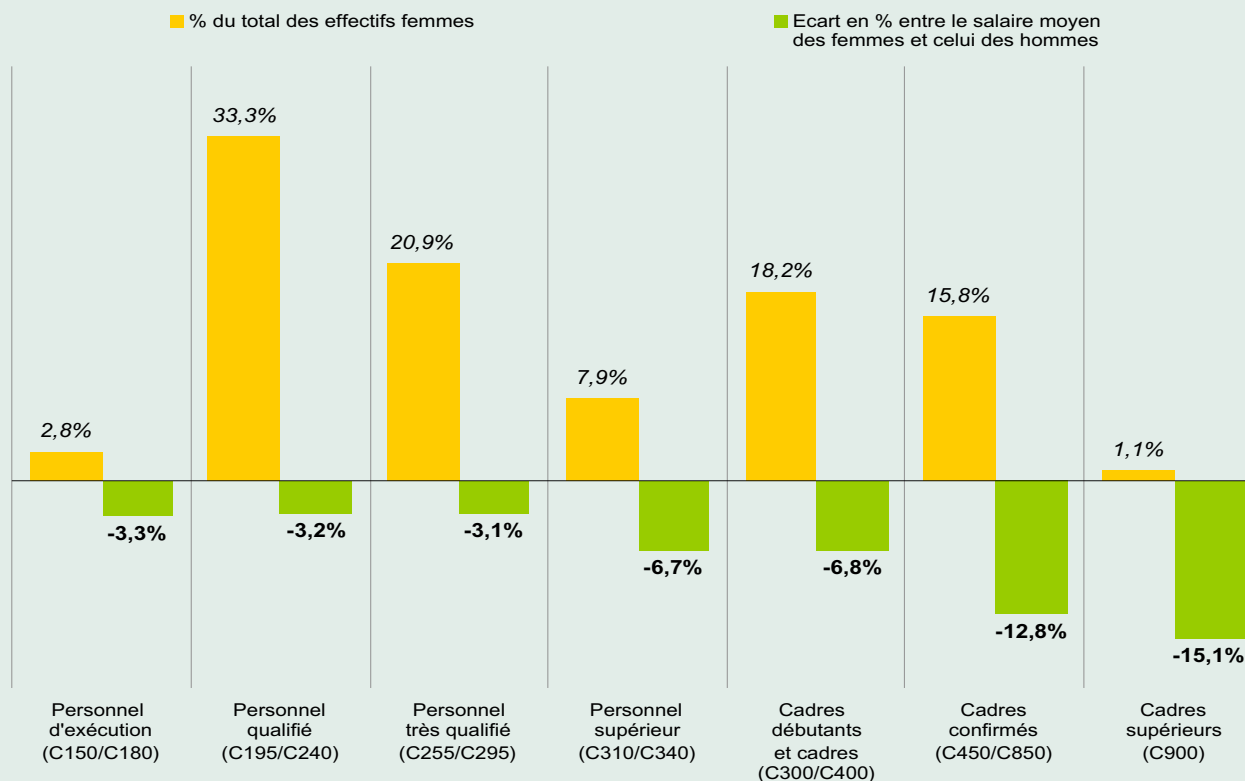
VII - Cadres supérieurs (C900)



Éléments de comparaison des salaires réels selon les sexes

- Réalisée à **niveau hiérarchique égal**, la comparaison entre les salaires moyens du personnel masculin et ceux du personnel féminin fait apparaître un **écart au bénéfice des salariés hommes**. Les salaires des femmes sont, en moyenne, inférieurs à ceux des hommes, dans des proportions variables selon les niveaux hiérarchiques considérés.
- Au sein de la population des non-cadres, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes dans une proportion de l'ordre de -3% pour chacune des trois premières catégories hiérarchiques de la convention collective (personnel d'exécution - coefficients 150 à 180 -, personnel qualifié - coefficients 195 à 240 - et personnel très qualifié - coefficients 255 à 295 -). L'écart s'accroît jusqu'à environ -7% pour le personnel situé aux coefficients 310 à 340. **Cet écart est plus accentué chez les cadres** où les salaires moyens des cadres femmes sont inférieurs à ceux des hommes de -6,8% aux coefficients 300, 360 et 400 (catégories cadres débutants et cadres) qui regroupent 18,2% de la population féminine totale, de -12,8% pour les cadres confirmés (coefficients 450 à 850) qui regroupent 15,8% de la population féminine et de -15,1% pour les cadres supérieurs (coefficient 900), position qui concerne 1,1% de la population féminine totale.
- **Au total, pour plus de la moitié (57%) de la population féminine, et à niveau hiérarchique égal, le salaire moyen est inférieur au salaire moyen des hommes pour une amplitude n'excédant pas 3,3%. Pour 83% de cette population, cette amplitude n'excède pas 6,8%.**

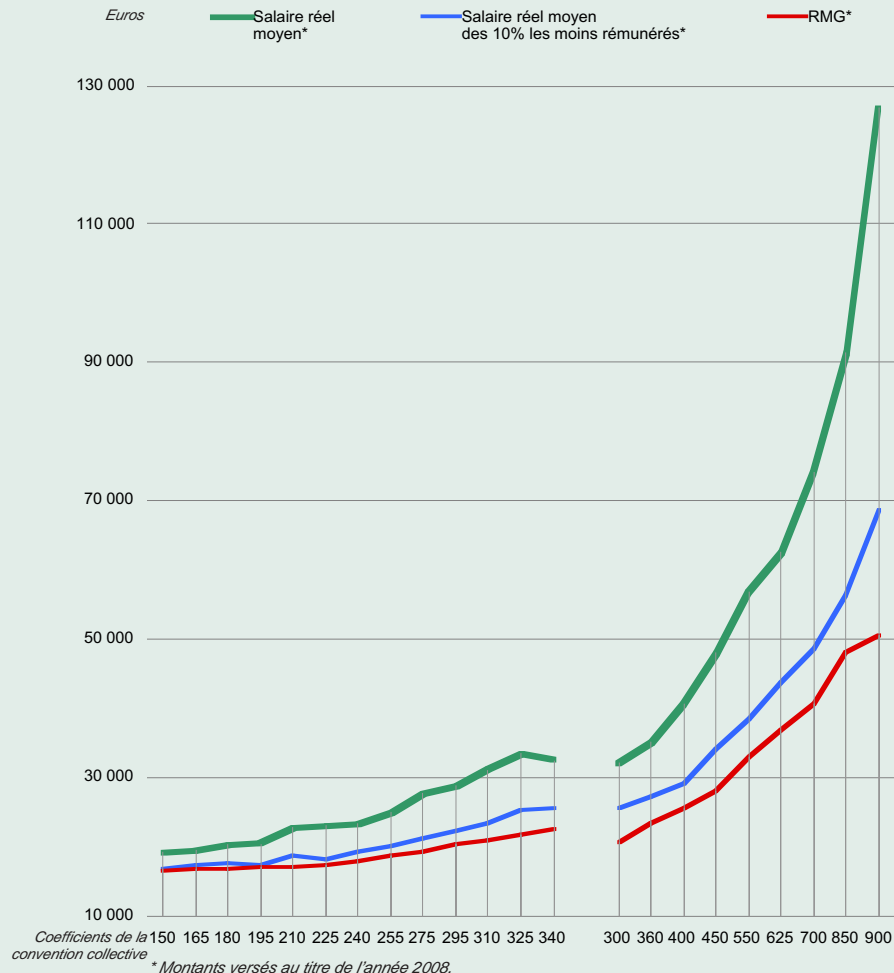
Ecart entre le salaire moyen des femmes et celui des hommes à niveau hiérarchique égal (catégories hiérarchiques de la convention collective)



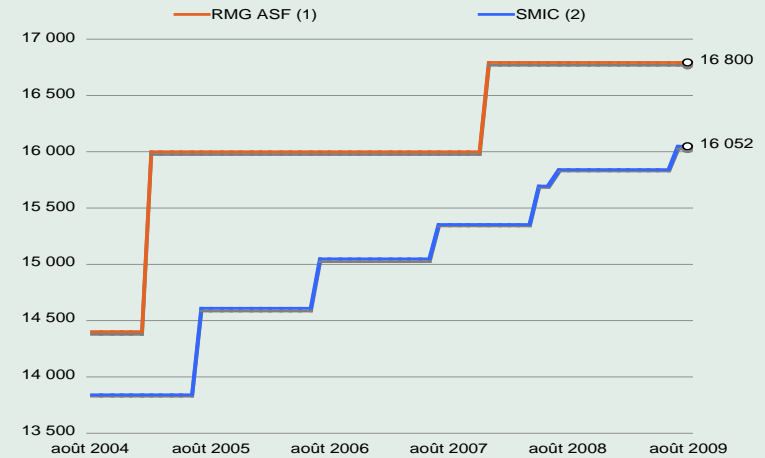
Salaires réels, rémunérations minimales garanties et SMIC

- Au 1er janvier 2009, les **salaires réels moyens** étaient **globalement supérieurs de 34% en moyenne aux rémunérations minimales garanties** pour les salariés des catégories **non-cadres** (38% pour les hommes, et 33% pour les femmes) et de **71% pour les cadres** (77% pour les hommes et 62% pour les femmes).
- Le montant de la **rémunération minimale garantie ASF** applicable au premier coefficient hiérarchique conventionnel était **supérieur de +4,7% au SMIC au 1er août 2009**. Cet écart ressort en moyenne à +7,3% sur les cinq dernières années.

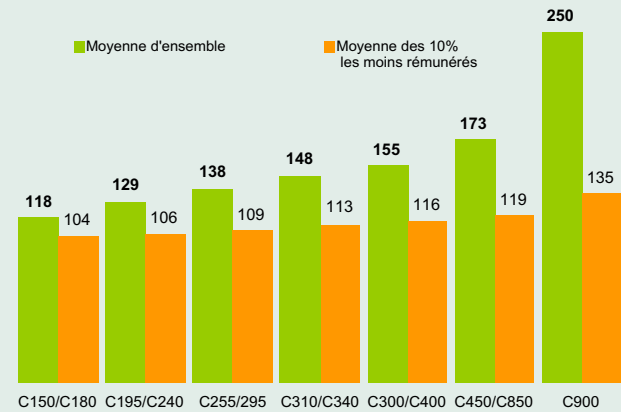
Salaires réels (hors prime d'ancienneté) et rémunérations minimales garanties



Rémunération minimale garantie et SMIC



Ecart entre les salaires réels moyens et les RMG (RMG = 100)



4

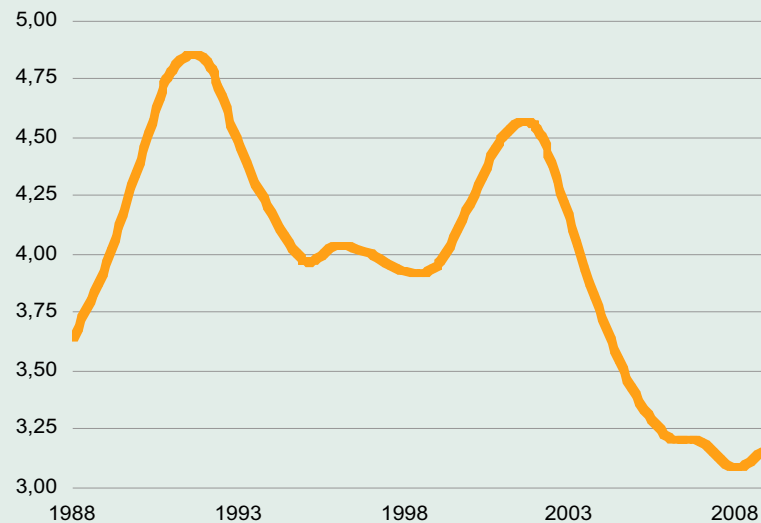
La formation professionnelle continue

L'évolution de la formation professionnelle

Les moyens financiers de la formation

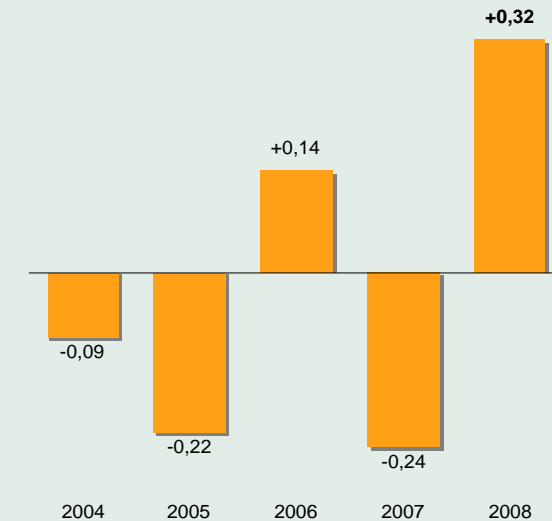
- Les dépenses de formation de la profession représentent en moyenne **3,29% de la masse salariale en 2008**, en hausse de **+0,32 point par rapport à l'année précédente**. Cette évolution favorable se rencontre dans les grands et moyens établissements en termes d'effectifs (+0,42 point dans ceux de 500 salariés et plus et +0,14 dans ceux de 50 à 499 salariés), les petits établissements (moins de 50 salariés) étant les seuls à enregistrer une évolution défavorable (-0,18 point). La règle selon laquelle **l'effort financier progresse à mesure que l'effectif augmente** se confirme une nouvelle fois : de 1,35% de la masse salariale chez les établissements de moins de 50 salariés, il passe à 2,95% pour ceux de 50 à 499 salariés et culmine à 3,52% pour ceux de 500 salariés et plus. **L'effort financier varie selon l'activité dominante de la société** : il atteint son maximum dans les établissements spécialisés dans les crédits renouvelables (4,30% de la masse salariale, où il gagne 0,10 point par rapport à l'année précédente), suivis par les établissements spécialisés dans le financement de l'équipement (3,59% de la masse salariale, en hausse de +0,24 point), puis dans l'affacturage (2,91% de la masse salariale et +0,10 point en un an), et enfin par les prestataires de services d'investissement et autres sociétés d'activités diverses (2,19%, avec +0,50 point).
- Sur longue période (vingt dernières années), en termes de tendance, on constate un pic historique proche de 5% au début des années 1990, suivi d'une période de recul et d'une stabilisation autour de 4% jusqu'en 1998. Une nouvelle montée en puissance culmine à environ 4,5% au début des années 2000 avant qu'une tendance à la baisse s'instaure jusqu'en 2005, avant un début récent de redressement.

La tendance générale au cours des vingt dernières années*



* Evolution du ratio dépenses de formation / masse salariale (moyenne mobile sur trois ans).

L'évolution récente*



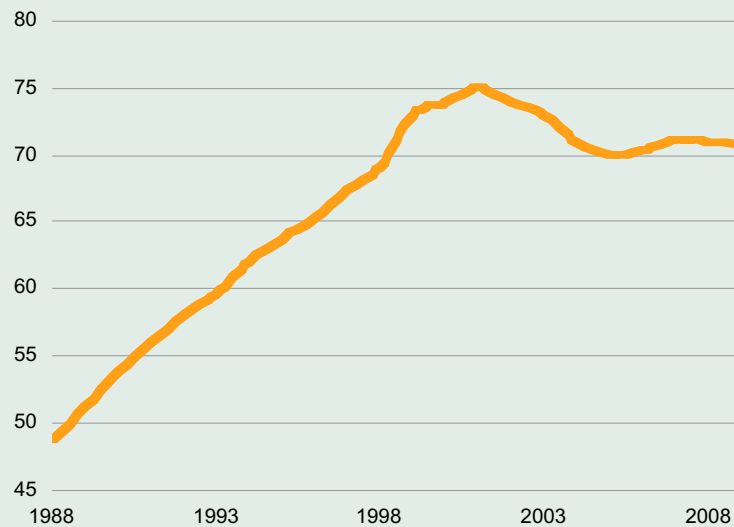
* Variation annuelle en points du ratio "dépenses de formation / masse salariale" (en %).

L'évolution de la formation professionnelle

Les bénéficiaires de la formation : vue d'ensemble

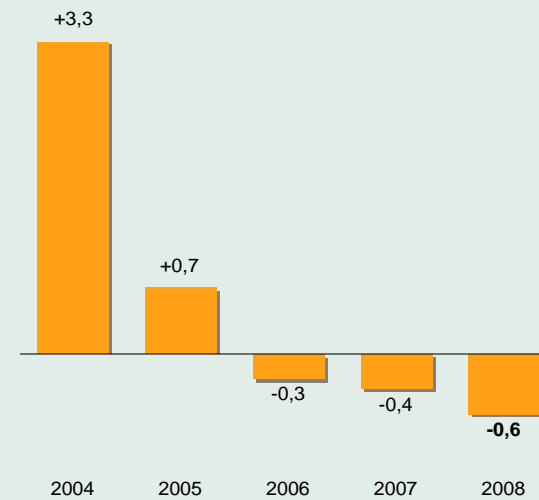
- En 2008, **70,2% des salariés de la profession ont suivi au moins un stage de formation au cours de l'année** (soit un recul de **-0,6 point en un an**). Ce taux est **variable selon la taille des établissements** : il s'élève ainsi à 72,6% dans les établissements de 500 salariés et plus (-0,2 point par rapport à 2007), fléchit à 64,2% dans les établissements de 50 à 499 salariés (-3 points) et s'abaisse à 61,2% dans les établissements de moins de 50 salariés (où il gagne cependant près de +11 points en un an). Il diffère également sensiblement **selon l'activité dominante de l'entreprise** : il atteint 81% dans les établissements spécialisés dans les crédits renouvelables (-0,3 point en un an), 65% dans le financement de l'équipement (-1,1 point), 57,4% dans l'affacturage (-6,5 points) et 72% en moyenne dans les autres catégories (prestataires de services d'investissement, financement immobilier et autres sociétés d'activités diverses), en hausse de +4,1 points.
- Une hausse continue aura amené en quinze ans la proportion moyenne de stagiaires de 48% à 75% en 2000 (soit près de +30 points) avant qu'une période de lente érosion ne ramène ce taux autour de 70% avec une tendance à la stabilisation au cours des dernières années.

La tendance générale au cours des vingt dernières années*



* Nombre de salariés ayant suivi au moins un stage de formation au cours de l'année considérée (en % de l'effectif total). Moyenne mobile sur trois ans.

L'évolution récente*

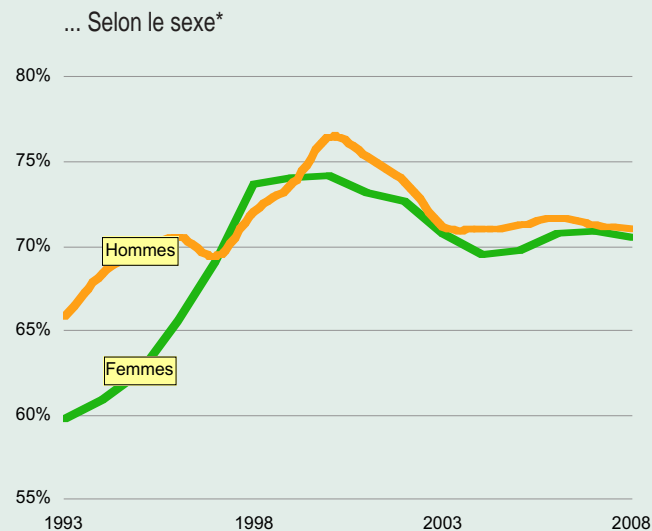


* Variation annuelle en points du ratio nombre de salariés ayant suivi au moins un stage de formation au cours de l'année considérée / effectif total.

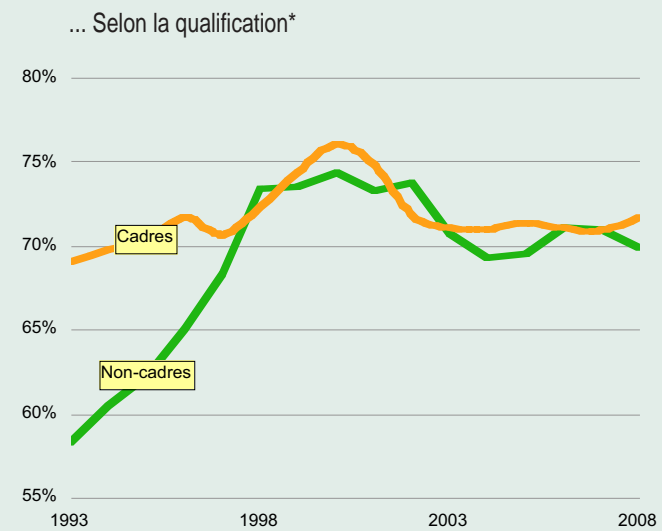
Les bénéficiaires de la formation : analyse selon le sexe et la qualification

- Evolution d'ensemble** : L'évolution au cours des quinze dernières années est marquée par un rééquilibrage de la structure des bénéficiaires de la formation à la fois en termes de sexes et de positionnement hiérarchique.
- Analyse par sexes** : Sur la période **1993 / 2008**, la proportion de salariés **hommes** ayant suivi au moins un stage de formation au cours de l'année est passée **de 68% à 71%**, après avoir atteint un «pic» autour de 76% en 2000. La baisse des années 2001/2002 s'est stabilisée depuis cinq ans. Pour les salariées **femmes**, cette proportion est passée **de 61% à 70%** (soit un gain de près de 10 points), avec, là aussi, un fléchissement dans la dernière période avant une stabilisation ces cinq dernières années. Depuis sept ans, l'«*espérance de formation*» des femmes est très proche de celle des hommes ; **les deux se confondent désormais en termes de tendance**.
- Analyse par qualification** : Au cours de la même période, la proportion de salariés cadres ayant suivi au moins un stage de formation au cours de l'année passe de 68% à 73%, après un «pic» à 76/78% en 1999 et 2000, avant un certain fléchissement et une remontée ces deux dernières années. Ces taux sont respectivement de 61% et 68% pour les non-cadres. Après avoir culminé dans une zone proche de 75% dans les années 1998/2002, la tendance est maintenant à une certaine érosion. En termes de tendance, les évolutions de chacune des deux catégories sont peu différenciées depuis le début des années 2000.

L'évolution de la proportion de stagiaires ...



* En % de l'effectif de chaque sexe. Moyennes mobiles sur trois années.



* En % de l'effectif de chaque catégorie hiérarchique. Moyennes mobiles sur trois années.

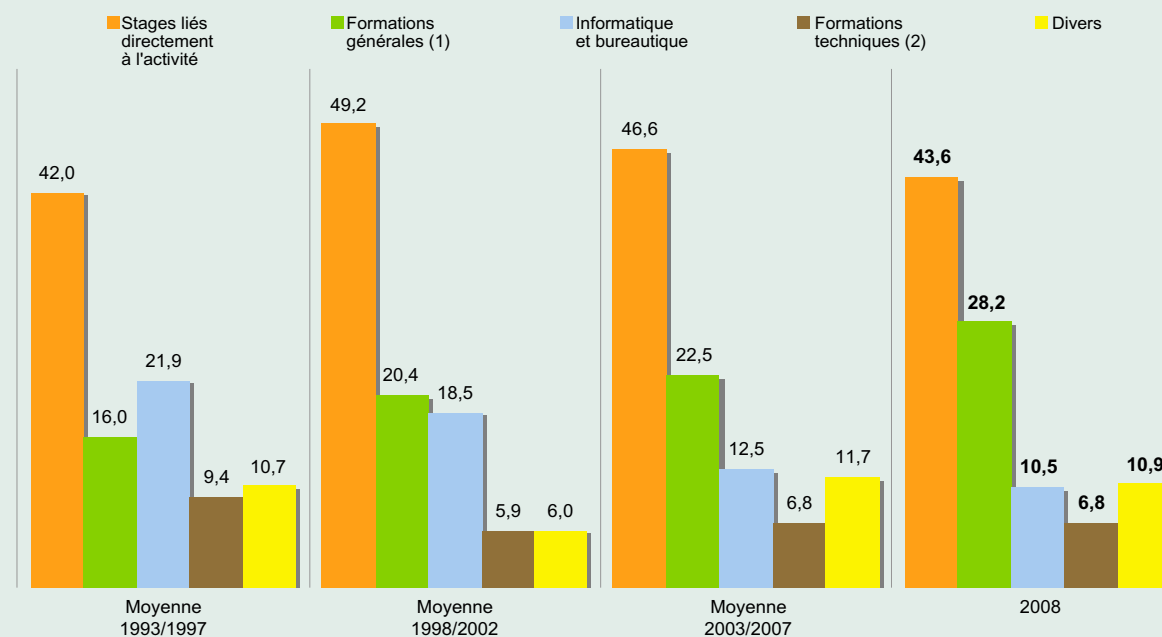
Le contenu et la réalisation de la formation

Le **nombre d'heures-stagiaires** est en hausse sensible (+11,3% par rapport à l'année précédente). La **durée moyenne** des stages est également en augmentation : +7,1%, avec près de 12 heures.

La **composition des stages** par grands thèmes est la suivante en 2008 :

- La part des formations directement liées à l'**activité de la société** est de **43,6%**, en hausse de +1,6 point par rapport à l'année précédente. Cette proportion culmine à 52% dans les établissements spécialisés dans les crédits renouvelables. La part de ce type de formation s'est accrue au début des années 2000 (de 42% en moyenne dans la période 1993/1997 à 49,2% en 1998/2002) avant de décroître ces dernières années.
- Les stages de **formation générale** (expression, communication, langues vivantes) entrent pour **28,2%** dans l'ensemble, en hausse de +1,5 point. Cette part culmine à 44% dans les établissements spécialisés dans l'affacturage. Ce type de formation a enregistré une croissance continue au cours des quinze dernières années, passant de 16% en moyenne dans le total des formations dans la période 1993/1997 à 22,5% en 2003/2007 puis à 28,2% en 2008 comme on vient de le voir.
- Les **formations techniques** (comptable, économique, fiscale et juridique) composent **6,8%** du total des heures-stagiaires, en quasi-stabilité sur un an. Cette part culmine à 15% dans les sociétés spécialisées dans l'affacturage. Après une érosion au début des années 2000 (de 9,4% du total en 1993/1997 à 5,9% en 1998/2002), la part de ce type de formation se stabilise depuis le début des années 2000 autour de 6 à 7%.
- Les stages d'**informatique** et de bureautique représentent cette année **10,5%** du total, en recul de près de 3 points sur un an. Cette part atteint 14,7% dans les établissements spécialisés dans le financement de l'équipement. Ce type de formation enregistre sur les quinze dernières années un recul constant : de 21,9% dans le total dans les années 1993/1997, la part de ces formations perd de façon régulière près de 12 points sur la période.
- Des **formations diverses** représentent environ **11%** du total (en quasi-stabilité sur un an).

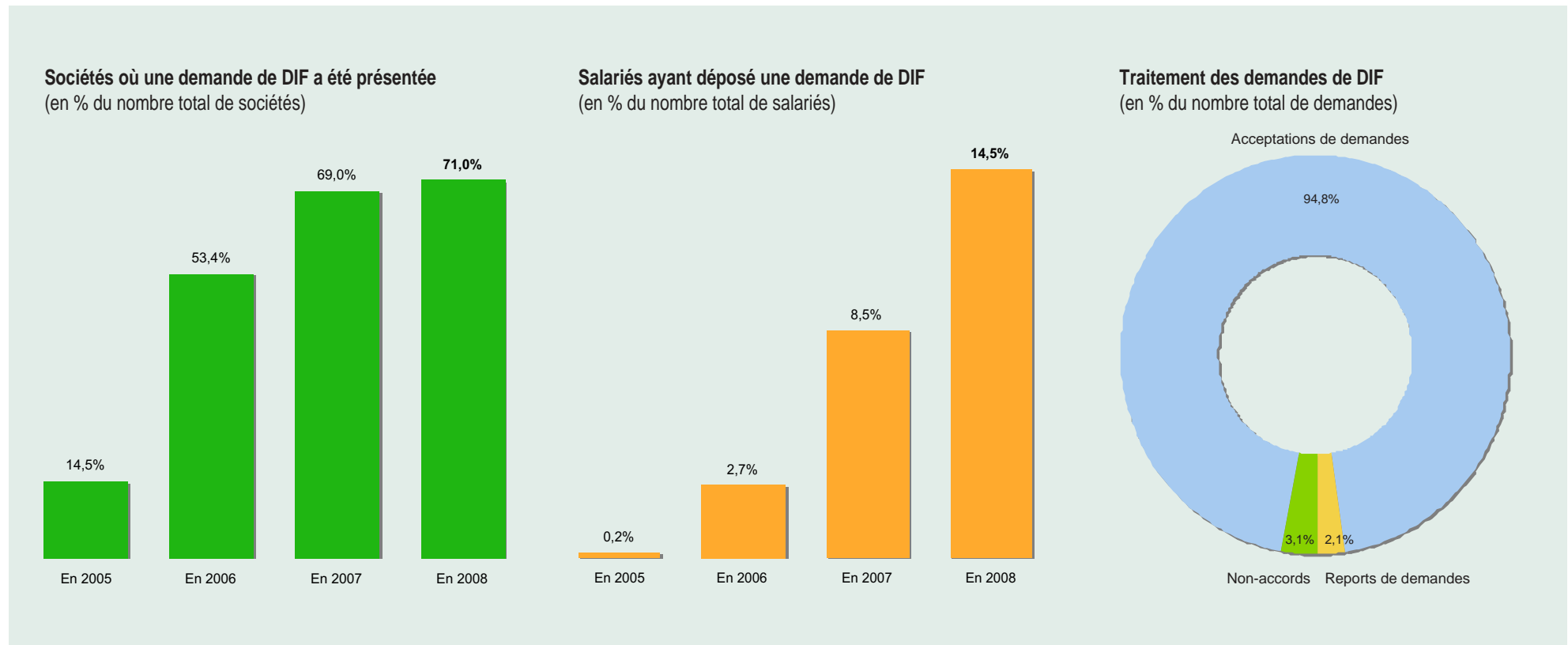
Evolution dans le temps de la part des principaux stages (pour 100 heures-stagiaires)



(1) Expression, communication, langues vivantes, etc.
 (2) Formations comptable, économique, fiscale et juridique.

La montée en puissance du DIF (droit individuel à la formation)

- La **montée en puissance du DIF** (droit individuel à la formation) s'est confirmée en 2008,
 - tant en termes de **nombre de sociétés** où des demandes de DIF ont été présentées (**71%** du total en nombre des sociétés en 2008 après 69% en 2007), cette proportion augmentant avec l'effectif de la société puisqu'elle atteint 100% dans les sociétés de 500 salariés et plus, 93% dans celles de 50 à 499 salariés et 33% dans celles de moins de 50 salariés ;
 - que du point de vue des **effectifs concernés** par ces demandes : **14,5%** de l'effectif total en 2008, après 8,5% l'année précédente (et jusqu'à 17% dans les sociétés de 500 salariés et plus).
- **Les demandes de DIF sont acceptées** dans leur quasi-totalité : près de **95% des cas** en moyenne sur les quatre dernières années. 2,1% d'entre elles font l'objet d'un report et 3,1% d'un non-accord.
- En 2008, les demandes correspondaient pour 83% d'entre elles à des stages figurant au plan de formation de l'entreprise et 17% à des stages hors de ce plan.



Annexes

- Données chiffrées -

	Pages
Annexes 1 à 4 : Structure de l'emploi	36 à 38
Annexes 5 et 6 : Flux d'effectifs	39 à 42
Annexes 7 et 8 : Formation professionnelle	43 et 44

Annexe 1

La structure de l'effectif total
par coefficients hiérarchiques*

Coefficients hiérarchiques	En valeur absolue	En % du total	Cumul en valeur absolue	En % cumulé
150	29	0,3%	29	0,3%
165	48	0,5%	77	0,8%
180	158	1,6%	235	2,4%
195	529	5,3%	764	7,6%
210	625	6,3%	1 389	13,9%
225	725	7,3%	2 114	21,1%
240	728	7,3%	2 842	28,4%
255	806	8,1%	3 648	36,5%
275	389	3,9%	4 037	40,4%
295	476	4,8%	4 513	45,1%
310	258	2,6%	4 771	47,7%
325	176	1,8%	4 947	49,5%
340	242	2,4%	5 189	51,9%
300	162	1,6%	5 351	53,5%
360	757	7,6%	6 108	61,1%
400	1 096	11,0%	7 204	72,0%
450	709	7,1%	7 913	79,1%
550	823	8,2%	8 736	87,4%
625	325	3,3%	9 061	90,6%
700	388	3,9%	9 449	94,5%
850	241	2,4%	9 690	96,9%
900	310	3,1%	10 000	100,0%
Total	10 000	100,0%		

Annexe 2

La structure de l'effectif total
par coefficients hiérarchiques et par sexes*

Coefficients hiérarchiques	Hommes		Femmes		TOTAL	
	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient
150	8	27,6%	21	72,4%	29	100,0%
165	15	31,3%	33	68,8%	48	100,0%
180	36	22,8%	122	77,2%	158	100,0%
195	98	18,5%	431	81,5%	529	100,0%
210	148	23,7%	477	76,3%	625	100,0%
225	144	19,9%	581	80,1%	725	100,0%
240	187	25,7%	541	74,3%	728	100,0%
255	199	24,7%	607	75,3%	806	100,0%
275	85	21,9%	304	78,1%	389	100,0%
295	110	23,1%	366	76,9%	476	100,0%
310	73	28,3%	185	71,7%	258	100,0%
325	51	29,0%	125	71,0%	176	100,0%
340	65	26,9%	177	73,1%	242	100,0%
300	75	46,3%	87	53,7%	162	100,0%
360	318	42,0%	439	58,0%	757	100,0%
400	520	47,4%	576	52,6%	1 096	100,0%
450	402	56,7%	307	43,3%	709	100,0%
550	491	59,7%	332	40,3%	823	100,0%
625	202	62,2%	123	37,8%	325	100,0%
700	264	68,0%	124	32,0%	388	100,0%
850	165	68,5%	76	31,5%	241	100,0%
900	244	78,7%	66	21,3%	310	100,0%
Total	3 900	39,0%	6 100	61,0%	10 000	100,0%

* Données établies sur la base d'un échantillon de 54 sociétés regroupant 16 937 salariés, soit près des 2/3 de l'effectif total de la profession. Pour en faciliter la lecture, les informations de base ont été recalculées sur la base d'un total de référence de 10 000 salariés.

Annexe 3

La structure des coefficients hiérarchiques selon l'âge*

Coefficients hiérarchiques	Moins de 25 ans		De 25 à 40 ans		De 41 à 55 ans		Plus de 55 ans		TOTAL	
	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient
150	11	37,9%	13	44,8%	3	10,3%	2	6,9%	29	100,0%
165	13	27,1%	29	60,4%	5	10,4%	1	2,1%	48	100,0%
180	32	20,3%	90	57,0%	31	19,6%	5	3,2%	158	100,0%
195	103	19,5%	333	62,9%	83	15,7%	10	1,9%	529	100,0%
210	50	8,0%	463	74,1%	98	15,7%	14	2,2%	625	100,0%
225	55	7,6%	495	68,3%	155	21,4%	20	2,8%	725	100,0%
240	68	9,3%	485	66,6%	152	20,9%	23	3,2%	728	100,0%
255	35	4,3%	511	63,4%	239	29,7%	21	2,6%	806	100,0%
275	8	2,1%	221	56,8%	138	35,5%	22	5,7%	389	100,0%
295	6	1,3%	248	52,1%	193	40,5%	29	6,1%	476	100,0%
310	2	0,8%	130	50,4%	101	39,1%	25	9,7%	258	100,0%
325			80	45,5%	86	48,9%	10	5,7%	176	100,0%
340			101	41,7%	114	47,1%	27	11,2%	242	100,0%
300	27	16,7%	135	83,3%					162	100,0%
360	17	2,2%	567	74,9%	160	21,1%	13	1,7%	757	100,0%
400	6	0,5%	713	65,1%	342	31,2%	36	3,3%	1 096	100,0%
450	1	0,1%	465	65,6%	224	31,6%	19	2,7%	709	100,0%
550			331	40,2%	428	52,0%	64	7,8%	823	100,0%
625			149	45,8%	157	48,3%	19	5,8%	325	100,0%
700	1	0,3%	111	28,6%	237	61,1%	39	10,1%	388	100,0%
850			83	34,4%	134	55,6%	24	10,0%	241	100,0%
900			54	17,4%	185	59,7%	71	22,9%	310	100,0%
Total	435	4,4%	5 807	58,1%	3 265	32,7%	494	4,9%	10 000	100,0%

* Données établies sur la base d'un échantillon de 54 sociétés regroupant 16 937 salariés, soit près des 2/3 de l'effectif total de la profession. Pour en faciliter la lecture, les informations de base ont été recalculées sur la base d'un total de référence de 10 000 salariés.

Annexe 4

La structure des coefficients hiérarchiques selon l'ancienneté*

Coefficients hiérarchiques	Moins de 3 ans		De 3 à 10 ans		De 11 à 15 ans		Plus de 15 ans		TOTAL	
	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient	En valeur absolue	En % du coefficient
150	21	72,4%	6	20,7%			2	6,9%	29	100,0%
165	34	70,8%	9	18,8%	2	4,2%	3	6,3%	48	100,0%
180	101	63,9%	35	22,2%	3	1,9%	19	12,0%	158	100,0%
195	347	65,6%	119	22,5%	15	2,8%	48	9,1%	529	100,0%
210	269	43,0%	259	41,4%	29	4,6%	68	10,9%	625	100,0%
225	191	26,3%	351	48,4%	75	10,3%	108	14,9%	725	100,0%
240	240	33,0%	333	45,7%	45	6,2%	110	15,1%	728	100,0%
255	181	22,5%	278	34,5%	140	17,4%	207	25,7%	806	100,0%
275	86	22,1%	151	38,8%	34	8,7%	118	30,3%	389	100,0%
295	51	10,7%	188	39,5%	65	13,7%	172	36,1%	476	100,0%
310	32	12,4%	105	40,7%	34	13,2%	87	33,7%	258	100,0%
325	14	8,0%	56	31,8%	21	11,9%	85	48,3%	176	100,0%
340	17	7,0%	71	29,3%	54	22,3%	100	41,3%	242	100,0%
300	162	100,0%							162	100,0%
360	259	34,2%	326	43,1%	70	9,2%	102	13,5%	757	100,0%
400	298	27,2%	462	42,2%	116	10,6%	220	20,1%	1 096	100,0%
450	199	28,1%	344	48,5%	54	7,6%	112	15,8%	709	100,0%
550	132	16,0%	305	37,1%	113	13,7%	273	33,2%	823	100,0%
625	74	22,8%	137	42,2%	43	13,2%	71	21,8%	325	100,0%
700	56	14,4%	146	37,6%	64	16,5%	122	31,4%	388	100,0%
850	55	22,8%	94	39,0%	37	15,4%	55	22,8%	241	100,0%
900	54	17,4%	111	35,8%	71	22,9%	74	23,9%	310	100,0%
Total	2 873	28,7%	3 886	38,9%	1 085	10,9%	2 156	21,6%	10 000	100,0%

* Données établies sur la base d'un échantillon de 54 sociétés regroupant 16 937 salariés, soit près des 2/3 de l'effectif total de la profession. Pour en faciliter la lecture, les informations de base ont été recalculées sur la base d'un total de référence de 10 000 salariés.

Annexe 5 Les flux d'effectifs en 2008

Analyse selon l'effectif de la société

**ENSEMBLE
DES
SOCIETES**

 Sociétés de
500 salariés
et plus

 Sociétés de
50 à 499
salariés

 Sociétés de
moins de 50
salariés

I - DONNEES DE BASE

	ENSEMBLE DES SOCIETES	Sociétés de 500 salariés et plus	Sociétés de 50 à 499 salariés	Sociétés de moins de 50 salariés
1 L'effectif au 31.12.2007	19 096	13 451	4 956	689
- Salariés titulaires d'un CDD	1 159	931	190	38
- Salariés titulaires d'un CDI	17 621	12 320	4 654	647
- Autres types de contrats (1)	316	200	112	4
2 Les entrées du 1.1.2008 au 31.12.2008	5 027	3 497	1 342	188
- Par CDD	2 162	1 722	399	41
- Par CDI	1 689	966	638	85
- Autres types de contrats (1)	1 176	809	305	62
3 Les sorties du 1.1.2008 au 31.12.2008	5 020	3 533	1 276	211
- Pour fin de CDD	1 982	1 570	373	39
- Pour fin de CDI	1 831	1 137	586	108
. Démission	942	582	297	63
. Licenciement(s) pour motif économique	19	5	14	0
. Licenciement(s) pour autre(s) motif(s)	308	177	109	22
. Mise et/ou départ en retraite ou préretraite	84	57	18	9
. Autres causes de fin de CDI (2)	478	316	148	14
- Pour fin d'autres types de contrats (1)	1 207	826	317	64
Salariés non-cadres promus cadres au cours de 2008	170	110	53	7
4 L'effectif au 31.12.2008	19 103	13 415	5 022	666
- Salariés titulaires d'un CDD	919	725	166	28
- Salariés titulaires d'un CDI	17 907	12 508	4 763	636
- Autres types de contrats (1)	277	182	93	2
Transformations de CDD en CDI au cours de 2008	420	358	50	12

(1) Salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

(2) Décès, mutations intra-groupes (hors secteur ASF) ...

Annexe 5 (suite)

Les flux d'effectifs en 2008

(analyse selon l'effectif de la société)

ENSEMBLE DES SOCIETES	Sociétés de 500 salariés et plus	Sociétés de 50 à 499 salariés	Sociétés de moins de 50 salariés
-----------------------------	--	-------------------------------------	--

II - ELEMENTS D'ANALYSE

1 L'analyse structurelle

Nombre total de sociétés de l'échantillon	83	11	31	41
<i>Dont sociétés ayant une part de leur personnel détaché</i>	14	1	4	9
Nombre total de salariés détachés (2)	147	76	47	24
Effectif moyen (personnel en propre) / société au 31.12.2008	230	1220	162	16
Proportion d'hommes au 31.12.2007	38,9%	38,1%	40,6%	44,0%
Proportion d'hommes au 31.12.2008	38,7%	38,0%	39,9%	43,1%
Proportion de femmes au 31.12.2007	61,1%	61,9%	59,4%	56,0%
Proportion de femmes au 31.12.2008	61,3%	62,0%	60,1%	56,9%
Variation de la proportion de femmes en 2008	+0,3%	+0,1%	+0,7%	+0,9%
Proportion de cadres au 31.12.2007	45,1%	42,9%	49,8%	58,3%
Proportion de cadres au 31.12.2008	46,0%	43,6%	49,4%	58,1%
Variation de la proportion de cadres en 2008	+0,9%	+0,7%	-0,4%	-0,2%
Part des non-cadres promus cadres en 2008 (% des non-C)	2,0%	1,4%	2,0%	2,4%
Taux de CDD au 31.12.2007	6,1%	6,9%	3,8%	5,5%
Taux de CDD au 31.12.2008	4,8%	5,4%	3,3%	4,2%
Variation du taux de CDD en 2008	-1,3%	-1,5%	-0,5%	-1,3%
Part des CDD transformés en CDI en 2008	31,4%	33,1%	23,1%	30,0%

2 L'analyse des flux

Variation de l'effectif total 2008/2007	0,0%	-0,3%	+1,3%	-3,3%
Variation de l'effectif CDI+CDD 2008/2007	+0,2%	-0,1%	+1,8%	-3,1%
Variation de l'effectif CDI seul 2008/2007	+1,6%	+1,5%	+2,3%	-1,7%
Variation de l'effectif CDD seul 2008/2007	-20,7%	-22,1%	-12,6%	-26,3%
Part des licenciements économiques (% des sorties CDI)	1,0%	0,4%	2,4%	0,0%
Sociétés dont l'effectif a été stable en 2008	18	0	2	16
<i>Proportion du total</i>	21,7%	0,0%	6,5%	39,0%
Sociétés dont l'effectif a été en hausse en 2008				
Nombre de sociétés	34	4	19	11
<i>Proportion du total</i>	41,0%	36,4%	61,3%	26,8%
Taux d'évolution moyen	+7,2%	+3,3%	+6,7%	+8,9%
Sociétés dont l'effectif a été en baisse en 2008				
Nombre de sociétés	31	7	10	14
<i>Proportion du total</i>	37,3%	63,6%	32,3%	34,1%
Taux d'évolution moyen	-3,4%	-3,1%	-7,6%	-11,6%

(1) Salariés hors champ d'application de la convention collective des sociétés financières.

Annexe 6 Les flux d'effectifs en 2008

Analyse selon l'activité dominante de la société

	ENSEMBLE DES SOCIETES	Financement de l'équipement	Crédits renouvelables	PSI* et autres activités diverses	Affecturation	Financement immobilier
I - DONNEES DE BASE						
1 L'effectif au 31.12.2007	19 096	7 505	5 646	3 131	2 610	204
- Salariés titulaires d'un CDD	1 159	421	532	88	104	14
- Salariés titulaires d'un CDI	17 621	6 886	5 039	3 032	2 476	188
- Autres types de contrats (1)	316	198	75	11	30	2
2 Les entrées du 1.1.2008 au 31.12.2008	5 027	2 103	1 919	607	377	21
- Par CDD	2 162	687	1 168	189	115	3
- Par CDI	1 689	731	389	312	239	18
- Autres types de contrats (1)	1 176	685	362	106	23	0
3 Les sorties du 1.1.2008 au 31.12.2008	5 020	2 125	1 819	635	420	21
- Pour fin de CDD	1 982	681	1 063	124	110	4
- Pour fin de CDI	1 831	741	384	411	280	15
. Démission	942	326	204	241	163	8
. Licenciement(s) pour motif économique	19	13	0	6	0	0
. Licenciement(s) pour autre(s) motif(s)	308	89	97	82	36	4
. Mise et/ou départ en retraite ou préretraite	84	49	10	16	6	3
. Autres causes de fin de CDI (2)	478	264	73	66	75	0
- Pour fin d'autres types de contrats (1)	1 207	703	372	100	30	2
Salariés non-cadres promus cadres au cours de 2008	170	64	73	22	10	1
4 L'effectif au 31.12.2008	19 103	7 483	5 746	3 103	2 567	204
- Salariés titulaires d'un CDD	919	341	356	115	95	12
- Salariés titulaires d'un CDI	17 907	6 969	5 325	2 971	2 450	192
- Autres types de contrats (1)	277	173	65	17	22	0
Transformations de CDD en CDI au cours de 2008	420	86	281	38	14	1

* Prestataires de services d'investissement.

(1) Salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

(2) Décès, mutations intra-groupes (hors secteur ASF) ...

Annexe 6 (suite)

Les flux d'effectifs en 2008

(analyse selon l'activité dominante de la société)

ENSEMBLE DES SOCIETES	Financement de l'équipement	Crédits renouvelables	PSI* et autres activités diverses	Affecturation	Financement immobilier
-----------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---	---------------	---------------------------

II - ELEMENTS D'ANALYSE
1 L'analyse structurelle

Nombre total de sociétés de l'échantillon	160	52	4	56	10	38
Nombre de sociétés n'ayant pas de personnel en propre (1)	77	23	0	23	2	29
Nombre de sociétés ayant du personnel en propre	83	29	4	33	8	9
<i>Dont sociétés ayant une part de leur personnel détaché</i>	14	5	0	6	2	1
Nombre total de salariés détachés (2)	268	82	0	136	28	22
Effectif moyen (personnel en propre) / société au 31.12.2008	230	258	1437	94	321	23
Proportion d'hommes au 31.12.2007	38,9%	39,6%	30,7%	49,3%	42,8%	31,4%
Proportion d'hommes au 31.12.2008	38,7%	39,7%	30,8%	49,2%	42,2%	32,4%
Proportion de femmes au 31.12.2007	61,1%	60,4%	69,3%	50,7%	57,2%	68,6%
Proportion de femmes au 31.12.2008	61,3%	60,3%	69,2%	50,8%	57,8%	67,6%
Variation de la proportion de femmes en 2008	+0,3%	0,0%	-0,1%	+0,1%	+0,6%	-1,0%
Proportion de cadres au 31.12.2007	45,1%	48,4%	31,9%	64,3%	41,0%	58,8%
Proportion de cadres au 31.12.2008	46,0%	49,1%	33,0%	63,6%	40,9%	59,3%
Variation de la proportion de cadres en 2008	+0,9%	+0,7%	+1,2%	-0,7%	-0,1%	+0,5%
Part des non-cadres promus cadres en 2008 (% des non-C)	2,0%	1,7%	1,9%	1,9%	0,6%	1,2%
Taux de CDD au 31.12.2007	6,1%	5,6%	9,4%	2,8%	4,0%	6,9%
Taux de CDD au 31.12.2008	4,8%	4,6%	6,2%	3,7%	3,7%	5,9%
Variation du taux de CDD en 2008	-1,3%	-1,1%	-3,2%	0,9%	-0,3%	-1,0%
Part des CDD transformés en CDI en 2008	31,4%	20,1%	44,1%	24,8%	12,8%	7,7%

2 L'analyse des flux

Variation de l'effectif total 2008/2007	+0,0%	-0,3%	+1,8%	-0,9%	-1,6%	0,0%
Variation de l'effectif CDI+CDD 2008/2007	+0,2%	0,0%	+2,0%	-1,1%	-1,4%	+1,0%
Variation de l'effectif CDI seul 2008/2007	+1,6%	+1,2%	+5,7%	-2,0%	-1,1%	+2,1%
Variation de l'effectif CDD seul 2008/2007	-20,7%	-19,0%	-33,1%	+30,7%	-8,7%	-14,3%
Part des licenciements économiques (% des sorties CDI)	1,0%	1,8%	0,0%	1,5%	0,0%	0,0%
Sociétés dont l'effectif a été stable en 2008	18	2	0	14	0	2
<i>Proportion du total</i>	21,7%	6,9%	0,0%	42,4%	0,0%	22,2%
Sociétés dont l'effectif a été en hausse en 2008						
Nombre de sociétés	34	14	3	10	4	3
<i>Proportion du total</i>	41,0%	48,3%	75,0%	30,3%	50,0%	33,3%
Taux d'évolution moyen	+7,2%	+5,5%	+3,2%	+6,7%	+3,8%	+6,0%
Sociétés dont l'effectif a été en baisse en 2008						
Nombre de sociétés	31	13	1	9	4	4
<i>Proportion du total</i>	37,3%	44,8%	25,0%	27,3%	50,0%	44,4%
Taux d'évolution moyen	-3,4%	-4,1%	-1,9%	-8,0%	-3,4%	-4,5%

* Prestataires de services d'investissement.

(1) Salariés hors champ d'application de la convention collective des sociétés financières.

Annexe 7

La formation professionnelle continue en 2008*

Analyse selon
l'effectif de la société

	ENSEMBLE DES SOCIÉTÉS		Sociétés de 500 salariés et plus		Sociétés de 50 à 499 salariés		Sociétés de moins de 50 salariés	
	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007
I - Le plan de formation								
. L'effort de formation : les moyens financiers de la formation								
. Dépenses de formation en % de la masse salariale								
	3,29%	0,32	3,52%	0,42	2,95%	0,14	1,35%	-0,18
. L'effort de formation : les bénéficiaires de la formation								
. Effectif total au 31 décembre								
	18 429	1,4%	13 304	1,1%	4 661	2,7%	464	-0,9%
. Nombre de stagiaires								
	12 934	0,5%	9 656	0,8%	2 994	-1,9%	284	19,8%
. Taux de stagiaires : total des stagiaires en % de l'effectif total								
	70,2%	-0,6	72,6%	-0,2	64,2%	-3,0	61,2%	10,6
. Taux de stagiaires selon le sexe : stagiaires hommes en % de l'effectif hommes								
	70,8%	0,2	71,4%	-1,0	70,7%	2,4	56,1%	10,0
. Taux de stagiaires selon le sexe : stagiaires femmes en % de l'effectif femmes								
	69,8%	-1,2	73,3%	0,3	59,8%	-6,6	64,7%	10,9
. Taux de stagiaires selon la qualification : stagiaires cadres en % de l'effectif cadres								
	72,7%	0,2	72,4%	-2,4	74,2%	5,2	67,7%	16,2
. Taux de stagiaires selon la qualification : stagiaires non-cadres en % de l'effectif non-cadres								
	68,0%	-1,4	72,7%	1,5	54,4%	-11,0	53,3%	3,8
. Composition des stagiaires selon le sexe : stagiaires hommes pour 100 stagiaires								
	39,7%	0,3	38,3%	-0,4	44,5%	2,8	37,3%	-0,2
. Composition des stagiaires selon le sexe : stagiaires femmes pour 100 stagiaires								
	60,3%	-0,3	61,7%	0,4	55,5%	-2,8	62,7%	0,2
. Composition des stagiaires selon la qualification : stagiaires cadres pour 100 stagiaires								
	47,5%	0,9	44,1%	-0,9	57,2%	6,3	60,6%	3,6
. Composition des stagiaires selon la qualification : stagiaires non-cadres pour 100 stagiaires								
	52,5%	-0,9	55,9%	0,9	42,8%	-6,3	39,4%	-3,6
. Le contenu et la réalisation de la formation : composition des stages								
. Total (nombre d'heures-stagiaires)								
	397 890	11,3%	297 920	10,3%	92 968	15,4%	7 002	4,3%
. Informatique et bureautique								
	10,54%	-2,9	9,8%	-2,0	12,1%	-6,4	21,8%	3,0
. Formations directement liées à l'activité de la société								
	43,60%	1,6	43,1%	1,9	45,7%	1,0	36,7%	-0,5
. Formation générale comptable, économique, fiscale et juridique								
	6,79%	-0,1	6,5%	0,4	7,6%	-1,9	9,3%	0,2
. Autres formations générales (expression, communication, langues vivantes ...)								
	28,18%	1,5	27,3%	0,1	31,2%	6,6	26,1%	-3,2
. Divers								
	10,90%	-0,2	13,3%	-0,3	3,5%	0,6	6,2%	0,5
. Le contenu et la réalisation de la formation : nombre total de stages réalisés								
	33 535	3,9%	25 958	2,7%	6 988	5,6%	589	60,1%
. Durée moyenne des stages (en heures)								
	11,86	7,1%	11,48	7,4%	13,30	9,3%	11,89	-34,8%
II - L'exercice du droit individuel à la formation (DIF)								
. Sociétés où une demande de DIF a été présentée (en % du nombre total de sociétés)								
	71,0%	1,6	100%	0,0	93%	11,1	33%	-8,3
. Demandes de DIF présentées par des salariés (en % du nombre total de salariés)								
	14,5%	6,0	17,0%	8,0	8,0%	1,6	8,2%	-4,0
. Nombre de demandes acceptées (en % du nombre total de demandes)								
	94,7%	3,6	94,3%	3,7	96,5%	5,2	100,0%	0,0
. Dont % de demandes correspondant à des stages figurant au plan de formation								
	82,7%	19,8	84,2%	22,3	72,6%	12,3	94,7%	0,0
. Nombre de demandes reportées (en % du nombre total de demandes)								
	2,6%	-2,7	2,8%	-2,5	1,3%	-4,6		
. Nombre de non-accords (en % du nombre total de demandes)								
	2,7%	-0,9	2,9%	-1,2	2,2%	-0,6		

* Données établies sur la base d'un échantillon de 69 établissements regroupant environ 80% de l'effectif total de la profession.

Annexe 8

La formation professionnelle continue en 2008

 Analyse selon
l'activité dominante de la société

I - Le plan de formation

. L'effort de formation : les moyens financiers de la formation

. Dépenses de formation en % de la masse salariale

ENSEMBLE DES SOCIETES		Financement de l'équipement		Crédits renouvelables		Affacturage		Activités diverses*	
En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007
3,29%	0,32	3,59%	0,24	4,30%	0,10	2,91%	0,10	2,19%	0,50

. L'effort de formation : les bénéficiaires de la formation

. Effectif total au 31 décembre

. Nombre de stagiaires

. Taux de stagiaires : total des stagiaires en % de l'effectif total

. Taux de stagiaires selon le sexe : stagiaires hommes en % de l'effectif hommes

. Taux de stagiaires selon le sexe : stagiaires femmes en % de l'effectif femmes

. Taux de stagiaires selon la qualification : stagiaires cadres en % de l'effectif cadres

. Taux de stagiaires selon la qualification : stagiaires non-cadres en % de l'effectif non-cadres

. Composition des stagiaires selon le sexe : stagiaires hommes pour 100 stagiaires

. Composition des stagiaires selon le sexe : stagiaires femmes pour 100 stagiaires

. Composition des stagiaires selon la qualification : stagiaires cadres pour 100 stagiaires

. Composition des stagiaires selon la qualification : stagiaires non-cadres pour 100 stagiaires

18 429	1,4%	7 268	1,9%	5 706	2,4%	2 391	-1,2%	3 064	0,5%
12 934	0,5%	4 726	0,2%	4 630	2,1%	1 372	-11,3%	2 206	6,5%
70,2%	-0,6	65,0%	-1,1	81,1%	-0,3	57,4%	-6,5	72,0%	+4,1
70,8%	0,2	68,8%	0,7	83,0%	-0,3	56,7%	-5,9	71,0%	4,0
69,8%	-1,2	62,5%	-2,3	80,3%	-0,3	58,0%	-7,1	72,9%	4,2
72,7%	0,2	74,3%	1,2	73,4%	-1,7	63,8%	-12,8	74,0%	7,2
68,0%	-1,4	56,1%	-3,4	84,9%	0,5	52,2%	-1,7	68,5%	-1,5
39,7%	0,3	42,4%	1,1	31,3%	-0,3	45,6%	0,0	48,2%	0,5
60,3%	-0,3	57,6%	-1,1	68,7%	0,3	54,4%	0,0	51,8%	-0,5
47,5%	0,9	55,9%	1,9	29,5%	0,1	49,4%	-3,3	66,0%	3,0
52,5%	-0,9	44,1%	-1,9	70,5%	-0,1	50,6%	3,3	34,0%	-3,0

. Le contenu et la réalisation de la formation : composition des stages

. Total (nombre d'heures-stagiaires)

. Informatique et bureautique

. Formations directement liées à l'activité de la société

. Formation générale comptable, économique, fiscale et juridique

. Autres formations générales (expression, communication, langues vivantes ...)

. Divers

. Le contenu et la réalisation de la formation : nombre total de stages réalisés

. Durée moyenne des stages (en heures)

397 890	11,3%	151 138	15,1%	144 468	4,5%	37 715	19,2%	64 569	14,7%
10,5%	-2,9	14,7%	-3,6	8,4%	-0,7	10,0%	-3,0	5,8%	-7,0
43,6%	1,6	39,7%	3,7	51,9%	-1,6	17,0%	1,5	49,7%	7,2
6,8%	-0,1	6,6%	-1,8	3,3%	0,8	15,0%	-1,0	10,3%	1,1
28,2%	1,5	32,3%	-0,7	18,9%	4,3	44,4%	1,6	29,8%	-2,5
10,9%	-0,2	6,6%	2,4	17,6%	-2,8	13,6%	0,9	4,4%	1,2
33 535	3,9%	12 815	28,5%	14 408	-0,2%	2 470	-45,5%	3 842	15,4%
11,9	7,1%	11,8	-10,5%	10,0	4,7%	15,3	118,6%	16,8	-0,5%

II - L'exercice du droit individuel à la formation (DIF)

. Sociétés où une demande de DIF a été présentée (en % du nombre total de sociétés)

. Demandes de DIF présentées par des salariés (en % du nombre total de salariés)

. Nombre de demandes acceptées (en % du nombre total de demandes)

. Dont % de demandes correspondant à des stages figurant au plan de formation

. Nombre de demandes reportées (en % du nombre total de demandes)

. Nombre de non-accords (en % du nombre total de demandes)

En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007	En 2008	2008/2007
71,0%	1,6	76,0%	0,0	100,0%	0,0	87,5%	0,0	57,7%	3,8
14,5%	6,0	11,4%	1,4	14,1%	4,4	6,9%	5,1	28,4%	20,6
94,7%	3,6	91,9%	-0,4	93,2%	6,5	97,0%	1,6	98,3%	1,6
82,7%	19,8	89,2%	9,7	79,3%	21,9	69,4%	23,0	82,4%	52,8
2,6%	-2,7	4,7%	2,0	3,1%	-7,5			0,6%	-1,5
2,7%	-0,9	3,4%	-1,7	3,7%	0,9	3,0%	-1,6	1,1%	-0,1

* Prestataires de services d'investissement, sociétés de caution, sociétés de financement immobilier.

